

23-DD-0903

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

**DECISIONS DE MODIFICATION UNILATERALES - MODIFICATION NON
SUBSTANTIELLE ET SANS INCIDENCE FINANCIERE - AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu les articles L.2194-1-5 et R.2194-7 du code de la commande publique relatifs aux modifications de marchés non substantielles ;

Considérant que les CCAP des marchés dont la liste figure en annexe comportent une clause stipulant que « le titulaire se conforme strictement aux prescriptions du bon de commande » ce qui implique une stricte identité entre le bon de commande et la facture tant sur les quantités commandées que sur les postes du bordereau des prix unitaires mobilisés ;

Décision directe Par délégation du Conseil

Considérant la survenance pour certains marchés, en cours d'exécution, d'un différentiel entre le bon de commande et la facture s'expliquant notamment par des variations de quantité dues à des aléas non prévisibles en phase d'exécution de la commande, dans la limite du montant initialement commandé ;

Considérant pour ces marchés qu'en application de la clause précitée, le Trésorier de la Métropole suspend les paiements lorsqu'il constate un différentiel entre le bon de commande et la facture ;

Considérant qu'afin de permettre le paiement des prestations ou travaux concernés, il convient de supprimer la clause susvisée des marchés listés en annexe ;

Que cette modification est sans incidence sur le montant des marchés et correspond à la définition des modifications non substantielles en application du code de la commande publique ;

DÉCIDE

Article 1. D'autoriser la signature des décisions de modification unilatérales dont la liste est annexée à la présente ;

Article 2. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 3. M. le Directeur général des services et M. le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

Numéro de marché	Objet de la consultation	Numéro du lot	Objet du lot	Date de notification	Titulaire
2017-RPE002	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	2	Travaux de serrurerie, de chaudronnerie, de menuiserie métallique et de canalisation de diamètre inférieur à 100 mm	15/06/2017	S.E.T Société d'Equipements en Tuyauterie
2018-DEA016	Curage et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes - accord-cadre de services à bons de commande	10	Lot curage 4 B	10/08/2018	WAGRET CHARLES
2018-DEA066	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de profilage, d'entretien et de restauration des voies d'eau sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille	1	Unité territoriale de Tourcoing-Armentières	29/03/2019	SAS SOTRAVEER
2018-EPV115	Ouvrages d'art et parcs de stationnement - Travaux d'étanchéité et de joints de dilatation.	1	Ouvrages d'art et parcs de stationnement - Travaux d'étanchéité et de joints de dilatation.	01/03/2019	FREYSSINET FRANCE
2019-AHA082	Assistance technique et réalisation de diagnostics, contrôles et essais dans les domaines des infrastructures	2	Voirie réseaux divers	06/02/2020	GINGER CEBTP
2019-DEA001	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	1	(B1A) Unité Territoriale de Lille-Seclin : Lille, Lomme et Hellemmes communes associées	17/06/2019	ATPR
2019-DEA003	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	3	(B1C) Unité Territoriale de Lille-Seclin : Emmerin, Houplin-Ancoisne, Novelles-lez-Seclin, Seclin, Templemars, Vendeville et Wattignies	17/06/2019	MTP
2019-DEA004	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	4	(B2A) Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq : Roubaix	17/06/2019	MTP
2019-DEA005	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	5	(B2B) Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq : Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Toufflers et Wattrelos	18/06/2019	M.V.E
2019-DEA006	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	6	(B2C) Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq : Croix, Hem, Wasquehal et Mons-en-Baroeul	17/06/2019	M.V.E
2019-DEA007	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	7	(B2D) Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq : Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chereng, Forest-sur-Marque, Gruson, Peronne-en-Mélantois, Sully-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq et Willemes	17/06/2019	MTP
2019-DEA012	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	12	(B4A) Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières : Mouvaux, Tourcoing et Bondueux	18/06/2019	CLAISSE ENVIRONNEMENT
2019-DEA013	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	13	(B4B) Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières : Bousbecque, Halluin, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq et Wervicq Sud	19/06/2019	SADE CGTH
2019-DEA014	Accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de construction et de réparation de branchements d'assainissement et d'ouvrages annexes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (14 lots)	14	(B4C) Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières : Armentières, Erquinghem-Lys, Houplines, La Chapelle d'Armentières, Comines, Deulemont, Frélinghien, Quesnoy-sur-Deule et Warneton	19/06/2019	SADE CGTH
2019-DEA033	Travaux de construction et de réparation de collecteurs d'assainissement, des branchements associés et des ouvrages annexes	5	C2A - UTA de Roubaix - Villeneuve d'Ascq: Roubaix	06/08/2019	BALESTRA TP
2019-DEA034	Travaux de construction et de réparation de collecteurs d'assainissement, des branchements associés et des ouvrages annexes	6	C2B - UTA de Roubaix - Villeneuve d'Ascq : Lannoy, Leers, Lys-Lez-Lannoy, Toufflers, Wattrelos	06/08/2019	BALESTRA TP
2019-DEA065	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	5	ARMENIERES, CAPINGHEM, ENGLIS, ENNETIERES EN WEPPEES, HOUPLINES, LA CHAPPELLE D'ARMENTIERES, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES	14/01/2020	SOGEA NORD HYDRAULIQUE
2019-DEA075	Accords-cadres à bons de commande relatifs à la réalisation de prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage	2	Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	20/02/2020	BERLEM
2019-EPV012	Fourniture et poses de dispositifs de retenue sur les routes métropolitaines	1	dispositifs de retenue métalliques	13/08/2019	AXIMUM
2019-EPV034	Contrôles électriques des installations de signalisation et d'éclairage sur le territoire de la Mel	1	Contrôles électriques des installations de signalisation et d'éclairage sur le territoire de la Mel	11/03/2020	Bureau VERITAS EXPLOITATION SAS
2019-EPV035	Entretien et réparation des infrastructures de génie civil et équipements associés	1	Entretien et réparation des infrastructures de génie civil et équipements associés	31/01/2020	SANTERNE
2019-EPV040	Mobilier urbain métropolitain : Fourniture, pose et entretien du patrimoine	1	Unité territoriale de Lille - Seclin (UTLS)	05/05/2020	LUDINA FRANCE
2019-EPV042	Mobilier urbain métropolitain : Fourniture, pose et entretien du patrimoine	3	Unité territoriale de Roubaix - Villeneuve d'Ascq (UTRV)	23/04/2020	PRODUCCO
2019-EPV043	Mobilier urbain métropolitain : Fourniture, pose et entretien du patrimoine	4	Unité territoriale de Tourcoing - Armentières (UTTA)	05/05/2020	LUDINA FRANCE
20EA0601	Repérage amiante avant travaux et prestations associées - 2 lots	1	lot D1 UTLS et UTML	28/10/2020	Maisonormes
20EV0600	Maintenance des ouvrages d'art mobiles	1	Maintenance des ouvrages d'art mobiles	12/02/2021	SEMERU
20EV0900	OUVRAGES D'ART ET PARCS DE STATIONNEMENT - TRAVAUX DE REPARATION ET DE TRAITEMENT DES BETONS	1	OUVRAGES D'ART ET PARCS DE STATIONNEMENT - TRAVAUX DE REPARATION ET DE TRAITEMENT DES BETONS	22/01/2021	Bâtiment Chimie Appliquée
20EV1300	Travaux de réparation et traitement des structures bois sur le patrimoine ouvrages d'arts de la Mel	1	Travaux de réparation et traitement des structures bois sur le patrimoine ouvrages d'arts de la Mel	26/01/2021	BOIS ET LOISIRS
20EV1400	Fourniture de matériels pour feux de circulation permanents	1	Fourniture de matériels pour feux de circulation permanents	22/03/2021	AXIMUM PRODUITS
20EV1600	Entretien et travaux divers d'éclairage public - Accord-cadre à bons de commande	1	Entretien et travaux divers d'éclairage public - Accord-cadre à bons de commande	25/02/2021	CITEOS
20EV1700	Réalisation de contrôles sur les équipements de signalisation verticale (portiques, potences et hauts-mats (P.P.H.M.)) sur l'ensemble du territoire métropolitain	1	Réalisation de contrôles sur les équipements de signalisation verticale (portiques, potences et hauts-mats (P.P.H.M.)) sur l'ensemble du territoire métropolitain	25/02/2021	GINGER CEBTP
20SO2000	Entretien, réparation, fourniture, fourniture et pose de matériel sur les ouvrages de Production d'Eau de la Métropole Européenne de Lille, exploités en régie	1	Entretien, réparation, fourniture, fourniture et pose de matériel sur les ouvrages de Production d'Eau de la Métropole Européenne de Lille, exploités en régie	22/12/2020	VEOLIA EAU
21EV0901	Fourniture de matériaux bitumineux - 2 lots	1	Fourniture de matériaux bitumineux pour le CERU de Lille - Seclin, de Marcq - La Bassée et le CERI d'Armentières et Haubourdin	21/06/2021	COLAS FRANCE - Etablissement de Lille
21EV1304	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle - 5	4	Travaux de pose et de réparation de matériel de signalisation	18/06/2021	YSENBART
21EV2201	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	1	Prestations sur le territoire de l'U.T de Lille Seclin - Territoire Lillois	31/12/2021	SIGNATURE SAS
21EV2202	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	2	Prestations sur le territoire de l'U.T de Lille Seclin - Territoire Sud	04/01/2022	GROUPE HELIOS T1
21EV2203	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	3	Prestations sur le territoire de l'U.T de Roubaix Villeneuve d'Ascq - Territoire Roubaisien	31/12/2021	AXIMUM
21EV2204	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	4	Prestations sur le territoire de l'U.T de Roubaix Villeneuve d'Ascq - Territoire Est	31/12/2021	SIGNATURE SAS
21EV2205	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	5	Prestations sur le territoire de l'U.T de Tourcoing Armentières - Territoire Tourquennois	04/01/2022	GROUPE HELIOS T1
21EV2206	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	6	Prestations sur le territoire de l'U.T de Tourcoing Armentières - Territoire de la Lys	31/12/2021	AXIMUM
21EV2208	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	8	Prestations sur le territoire de l'U.T de Marcq en Baroeul La Bassée - Couronne Nord	31/12/2021	AXIMUM
21EV2209	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	9	Prestations sur l'ensemble du territoire (réseau structurant et hyperstructurant / ex-routes départementales)	04/01/2022	GROUPE HELIOS T1
21EV2300	Assistance technique pour la réalisation d'études de modélisation du trafic et de la circulation/des déplacements	1	Assistance technique pour la réalisation d'études de modélisation du trafic et de la circulation/des déplacements	22/10/2021	EGIS VILLES ET TRANSPORTS
21EV2901	Travaux de Signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la MEL	1	Travaux réalisés sur l'Unité Territoriale de Lille-Seclin (UTLS) et Marcq-La Bassée (UTML)	24/02/2022	Engie Ineo Nord Picardie
21EV3100	Prestations d'installation de Compteurs Routiers sur le territoire de la MEL	1	Prestations d'installation de Compteurs Routiers sur le territoire de la MEL	23/12/2021	AXIMUM
21EV5302	Travaux de maintenance des ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrage - 3 lots	2	Travaux de métallerie - serrurerie - plomberie	11/04/2022	AXIMUM
21EV5303	Travaux de maintenance des ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrage - 3 lots	3	Travaux de peinture	11/04/2022	Bâtiment Chimie Appliquée
21EV5903	Travaux de construction ou de réfection des chaussées en produits bitumineux - Relance (Lots 1 à 4)	3	Unité territoriale de Roubaix - Villeneuve d'Ascq	30/03/2022	EUROVIA STR
21PS0600	Maintenance et évolution des équipements dédiés à la sécurisation du patrimoine	1	Maintenance et évolution des équipements dédiés à la sécurisation du patrimoine	05/11/2021	SMF SERVICES
21SO3600	Plombage des compteurs de forage	1	Plombage des compteurs de forage	28/07/2021	SOCOTEC Environnement
22EA0203	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	3	CUR-2-A	05/09/2022	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA0204	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	4	CUR-2-B	05/09/2022	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA0205	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	5	CUR-2-C	05/09/2022	CREPEL
22EA0208	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	8	CUR-4-A	05/09/2022	MILLE
22EA0210	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	10	CUR-4-C	05/09/2022	THEYS
22EA0211	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	11	CUR-4-D	05/09/2022	WAGRET CHARLES
22EA0212	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	12	CUR-5-A	05/09/2022	ARESO
22EA1105	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	5	B2B : HEM, LANNYOY, LEERS, LYS-LEZ-LANNYOY, MONS EN BAROEUL, TOUFFLERS, WATTRELOS	16/06/2023	ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS ROUBAISIEIS

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

22EA1106	Construction et réparation de branchements d'asst et d'ouvrages annexes	6	B2C : ANSTAING, BAISIEUX, BOUVINES, CHERENG, FOREST-SUR-MARQUE, GRUSON, PERONNE-EN-MELANTOIS, SAILLY-LEZ-LANNOY, SAINGHIN-EN-MELANTOIS, TRESSIN, VILLENEUVE D'ASCO, WILLEMS	16/06/2023	SARL METROPOLE DE VOIRIE ET ENROBE
22EV0600	Fourniture et livraison de signalisation verticale de police permanente, temporaire et autres équipements métalliques et plastiques		Fourniture et livraison de signalisation verticale de police permanente, temporaire et autres équipements métalliques et plastiques	11/05/2022	SIGNALUX GIROD
22EV4301	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	1	Très petites opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN - Couronne Sud de Lille	05/01/2023	EJM
22EV4302	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	2	Très petites opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN - Lille - Lomme - Hellemmes	05/01/2023	EJM
22EV4303	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	3	Très petites opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Territoire des Weppe	05/01/2023	SAVN
22EV4304	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	4	Très petites opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Couronne nord de Lille	05/01/2023	SAVN
22EV4305	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	5	Très petites opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire Est	05/01/2023	SAVN
22EV4306	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	6	Très petites opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire Roubaisien	05/01/2023	EJM
22EV4307	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	7	Très petites opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire de la Lys	05/01/2023	VRL VOIRIE ET RESEAUX LILLOIS
22EV4308	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	8	Très petites opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire tourouannois	05/01/2023	VRL VOIRIE ET RESEAUX LILLOIS
22EV4313	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	13	Petites opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire Est	05/01/2023	VRL VOIRIE ET RESEAUX LILLOIS
22EV4315	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	15	Petites opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire de la Lys	04/01/2023	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE LILLE
22EV4322	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	22	Moyennes opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire Roubaisien	05/01/2023	VRL VOIRIE ET RESEAUX LILLOIS
22EV4323	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	23	Moyennes opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire de la Lys	04/01/2023	CREAPAV
22EV5606	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	6	Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq (UTRV) - Territoire Roubaisien	20/04/2023	ADRE RESEAUX
22EV6102	Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale de police - 3 lots	2	Fourniture et pose de signalisation verticale de police - Territoires UTTA/UTRV	25/05/2023	SOENEN SIGNALISATION
2017-DEA019	Exploitation de la station d'épuration d'Armentières pour la période 2018/2025		Exploitation de la station d'épuration d'Armentières pour la période 2018/2025	12/12/2017	SOGEA NORD HYDRAULIQUE S.E.T
2017-RPE001	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	1	Travaux de fourniture et pose de canalisations non enterrées et accessoires pour des diamètres supérieurs à 100 mm	15/06/2017	Société d'Équipements en Tuyauterie
2017-RPE003	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	3	Travaux de peinture et revêtement de sol	19/06/2017	DROUIN
2017-RPE004	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	4	Travaux d'électricité haute et basse tensions	15/06/2017	CIEMA
2017-RPE005	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	5	Travaux de fourniture et pose de clôtures et portails	15/06/2017	CLOWILL
2017-RPE006	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	6	Travaux de VRD et de maçonnerie	20/06/2017	CLAISSE ENVIRONNEMENT
2017-RPE007	Entretien et travaux neufs tous corps d'état sur le patrimoine bâti des usines de production d'eau et leurs ouvrages annexes	7	Travaux de couverture, d'étanchéité et de plomberie	15/06/2017	DELPORTE RENE
2018-DEA060006	MS - Prestations d'assistance technique pour le contrôle de l'opérateur de distribution d'eau potable RONCHIN - LEZENNES - opération de reconfiguration du site de l'UTLS		MS - Prestations d'assistance technique pour le contrôle de l'opérateur de distribution d'eau potable	08/12/2020	SAFEGE
2018-DPS080	Entretien paysager des routes métropolitaines		RONCHIN - LEZENNES - opération de reconfiguration du site de l'UTLS	25/08/2020	sogea caroni
2018-EPV177	Entretien paysager des routes métropolitaines	1	Elagage - Abattage des arbres	06/12/2019	DUSART SAS
2018-EPV177	Entretien paysager des routes métropolitaines	1	Elagage - Abattage des arbres	06/12/2019	HOLTZINGER SARL
2018-EPV177	Entretien paysager des routes métropolitaines	1	Elagage - Abattage des arbres	06/12/2019	PERILHON ELAGAGE
2018-EPV178	Entretien paysager des routes métropolitaines	2	Entretien paysager	06/12/2019	AGRIGEX NORD PICARDIE SAS
2018-EPV178	Entretien paysager des routes métropolitaines	2	Entretien paysager	06/12/2019	IDVERDE
2018-EPV178	Entretien paysager des routes métropolitaines	2	Entretien paysager	06/12/2019	SAS SOTRAVEER
2019-DEA025	Réalisation d'audits internes et d'audits prestataires dont l'évaluation de la conformité normative et réglementaire	1	Audits internes par rapport aux référentiels ISO 17025 et LAB-REF-02 pour l'ensemble des programmes accrédités	04/02/2020	Société OXYGENAIR
2019-DEA026	Réalisation d'audits internes et d'audits prestataires dont l'évaluation de la conformité normative et réglementaire	2	Audits internes et audits prestataires selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001	04/02/2020	NEODYME
2019-DEA056	Réalisation d'enquêtes satisfaction et client mystère pour la Direction Eau et Assainissement de la Métropole européenne de Lille		Réalisation d'enquêtes satisfaction et client mystère pour la Direction Eau et Assainissement de la Métropole européenne de Lille	14/01/2020	MV2 CONSEIL
2019-DEA061	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	1	HELENNIMES, LA MADELEINE, LEZENNES, LILLE, LOMME, MONS-EN-BAROEUL, RONCHIN, VILLENEUVE D'ASCO	14/01/2020	AXEO
2019-DEA062	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	2	LANNOY, LEERS, LYS-LEZ-LANNOY, ROUBAIX, TOUF-FLERS, TOURCOING, WATTRELOS	14/01/2020	SADE CGTH
2019-DEA063	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	3	ANSTAING, CROIX, FOREST-SUR-MARQUE, GRUSON, HEM, MARCO EN BAROEUL, MARQUETTE, MOUVAUX, SAINT ANDRE, TRESSIN, WAMBRECHIES, WASQUEHAL	14/01/2020	AXEO
2019-DEA064	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	4	BONDUES, BOUSBEQUE, COMINES, HALLUIN, LIN-SELLES, NEUVILLE EN FERRAIN, QUESNOY SUR DEULE, RONCQ, WERVICQ	14/01/2020	SADE CGTH
2019-DEA066	Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non, sur et hors territoire de la MEL (7 lots)	6	BEAULANNOY-SUR-LYON, JUIN, ERQUINGHEM, FAUCON THUMESNILS, FOURNES EN WEPPE, FRETIN, HAL-LENNES LES HAUBOURDIN, HAUBOURDIN, LA BASSEE, LESQUIN, LOOS, SAINGHIN EN WEPPE, SANTES, SE-CLIN, SEQUEDIN, TEMPLEMARS, WATTIGNIES, WAVRIN	14/01/2020	SOGEA NORD HYDRAULIQUE
2019-DEA070	Maintenance du matériel de marque Oceansoft pour le suivi des températures du laboratoire de veille sanitaire et écologique (relance infructueux)		Maintenance du matériel de marque Oceansoft pour le suivi des températures du laboratoire de veille sanitaire et écologique (relance infructueux)	09/12/2019	OCEASOFT
2019-DEA071	Fournitures de réactifs chimiques pour la réalisation d'analyses		Fournitures de réactifs chimiques pour la réalisation d'analyses	14/01/2020	CARLO ERBA REAGENTS
2019-DEA074	Accords-cadres à bons de commande relatifs à la réalisation de prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage	1	Unité Territoriale de Lille-Seclin	20/02/2020	BERLEM
2019-DEA076	Accords-cadres à bons de commande relatifs à la réalisation de prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage	3	Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	20/02/2020	MAGEO MOREL ASSOCIES
2019-DEA077	Accords-cadres à bons de commande relatifs à la réalisation de prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage	4	Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	20/02/2020	MAGEO MOREL ASSOCIES
2019-DEA078	Accords-cadres à bons de commande relatifs à la réalisation de prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage	5	Secteur complet de la MEL - Groupement de commandes SOURCEO/DAMO	20/02/2020	MAGEO MOREL ASSOCIES
2019-DEA085	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	1	communes du lot 1	12/02/2020	Solution by Stael
2019-DEA086	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	2	communes du lot 2	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA087	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	3	communes du lot 3	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA088	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	4	communes du lot 4	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA089	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	5	communes du lot 5	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA090	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	6	communes du lot 6	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA091	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	7	communes du lot 7	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA092	Régulation des rats musqués sur les cours d'eau, fossés, points d'eau, ouvrages de surface d'assainissement et les ouvrages de production d'eau	8	communes du lot 8	12/02/2020	ISS HYGIENE ET PREVENTION
2019-DEA093	gestion des sous-produits autre que les boues issues du traitement des eaux, pour les ouvrages exploités en régie par le Service	1	produits de dégrillage	18/02/2020	ESTERRA
2019-DEA094	Traitement des Eaux Usées de la Métropole Européenne de Lille, gestion des sous-produits autre que les boues issues du traitement des eaux, pour les ouvrages exploités en régie par le Service	2	sables	18/02/2020	ESTERRA
2019-DEA100	Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture d'hydrants - Bouches et poteaux d'incendie et de pièces détachées	1	Fourniture d'hydrants - bouches et poteaux d'incendie	10/03/2020	BAYARD
2019-DEA101	Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture d'hydrants - Bouches et poteaux d'incendie et de pièces détachées	2	Fourniture de pièces détachées pour bouches et poteaux d'incendie de type Bayard	10/03/2020	BAYARD
2019-DEA102	ACHAT, LOCATION, DIAGNOSTIC ET REPARATION D'APPAREILS DE MESURE, D'AUTOMATES ET D'ACCESSOIRES ANNEXES		ACHAT, LOCATION, DIAGNOSTIC ET REPARATION D'APPAREILS DE MESURE, D'AUTOMATES ET D'ACCESSOIRES ANNEXES	22/10/2020	VEOLIA EAU
2019-EPV017	Remise en état de panneaux à messages variables et de remorques mobiles de contrôle de vitesse		Remise en état de panneaux à messages variables et de remorques mobiles de contrôle de vitesse	13/03/2020	ALPHA ELECTRONICS EUROPE
2019-EPV029	Préstations de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers métropolitains	1	territoire de Lille-Seclin	19/12/2019	APAVE
2019-EPV030	Préstations de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers métropolitains	2	territoire de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	18/12/2019	SQE Services - Sécurité qualité environnement services
2019-EPV031	Préstations de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers métropolitains	3	territoire de Tourcoing-Armentières	19/12/2019	APAVE

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

2019-EPV032	Préstations de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers métropolitains	4	territoire de Marcq-en-Baroeul - La Bassée	18/12/2019	SARL S.Q.S.E
2019-EPV033	Préstations de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers métropolitains	5	Opérations de grands projets urbains, opérations de construction ou entretien de grands ouvrages ou voies nouvelles	19/12/2019	APAVE
2019-EPV041	Meublier urbain métropolitain : Fourniture, pose et entretien du patrimoine	2	Unité territoriale de Marcq-en-Baroeul - La Bassée (UTML)	23/04/2020	PRUDUCO
2019-EPV047	Fourniture de sel de déneigement pour les services de la MEL 2019-2023		Fourniture de sel de déneigement pour les services de la MEL 2019-2023	10/12/2019	QUADRIMEX SELS
2019-EPV049	Fourniture de matériel de détection de véhicules pour la régulation des carrefours à feux		Fourniture de matériel de détection de véhicules pour la régulation des carrefours à feux	02/01/2020	CAPSYS SAS
2019-EPV064	Maintenance et achat de pièces détachées pour le système de jalonnement dynamique des parcs de stationnement de Lille, du stade Pierre Mauroy, et de Tourcoing		Maintenance et achat de pièces détachées pour le système de jalonnement dynamique des parcs de stationnement de Lille, du stade Pierre Mauroy, et de Tourcoing	14/02/2020	SVMS (SIGNATURE VERTICAL & MOBILITY SOLUTIONS) GEGELEC FRANCHE COMTE ALSACE
2019-EPV075	Préstations d'installation de systèmes mobiles de mesures acoustiques		Préstations d'installation de systèmes mobiles de mesures acoustiques	13/03/2020	SUD
2019-EPV076	Assistance technique et expertise dans le domaine de l'acoustique		Assistance technique et expertise dans le domaine de l'acoustique	13/03/2020	IAC SIM ENGINEERING
2019-RPE015	Travaux de maintenance et réparation des unités de production	1	Maçonnerie	10/10/2019	SULMAN
2019-RPE016	Travaux de maintenance et réparation des unités de production	2	VRD	09/10/2019	GECITEC
2019-TRA008	Développement du système prioritaire aux bus Lot 1	1	Remplacements et ajouts d'équipements de priorité au feu	13/06/2019	INEO SYSTRANS SNS
2019-TRA009	Développement du système prioritaire aux bus Lot 1	2	Dépotes et poses d'équipements de priorité au feu sur le réseau de bus EP'IM 2018 - Equipements et matériels transports non guidés. Lot n°1 : Rénovation des bus "Caisse/châssis" (aménagement intérieurs et châssis/éléments de structures de la caisse).	13/06/2019	INEO SYSTRANS SNS
2019-TRA010	EP'IM 2018 - Rénovation mi-vie des autobus - Lot n°2 - Rénovation mi-vie des bus << mécanique >> (Echange rénovation moteurs et boîtes de vitesse)		EP'IM 2018 - Rénovation mi-vie des autobus - Lot n°2 - Rénovation mi-vie des bus << mécanique >> (Echange rénovation moteurs et boîtes de vitesse)	01/08/2019	SAFRA
2019-TRA014	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	1	Travaux de voiries réseaux divers et espaces verts	24/07/2019	STP MOTOROP BRM Industries
2019-TRA027	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	2	Travaux d'électricité et d'éclairage	16/03/2020	CREA'PAV
2019-TRA028	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	3	Travaux de plomberie, sanitaires, fluides techniques et ventilation	16/03/2020	ATELIER PATRIARCA FRÈRES
2019-TRA029	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	4	Travaux de revêtement de sol et mural	16/03/2020	BRGC
2019-TRA030	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	5	Travaux de peinture	16/03/2020	La Société des Peintures du Nord
2019-TRA031	Travaux divers de tous corps d'état sur le patrimoine des transports (Relance sans suite)	6	Travaux de serrurerie, menuiserie et charpente métallique	16/03/2020	SECOFERM
2019-TRA032	Contrôles mécaniques des installations de signalisation et d'éclairage sur l'ensemble du territoire métropolitain		Contrôles mécaniques des installations de signalisation et d'éclairage sur l'ensemble du territoire métropolitain	13/11/2020	REI-LUX CONTROLES SERVICES
2020-EPV001	Maintenance préventive et corrective de trois bornes sur le domaine de la gare d'eau situé sur les communes de Lille-Lomme		Maîtrise d'œuvre pour les études des phases conception et suivis de réalisation des travaux d'effacement de réseaux aériens	14/09/2020	GROUPE SNEF
20AH2900	Travaux de dépollution - Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents	1	génie civil étendu et signalisation	01/09/2021	SERPOL SA
20AH4301	Travaux de rénovation des déchetteries métropolitaines	2	Métallerie et locaux de stockage	02/11/2020	COLAS Est
20DM0201	Travaux de rénovation des déchetteries métropolitaines	3	Clôture et espaces verts	24/11/2020	LOISON
20DM0203	Travaux de rénovation des déchetteries métropolitaines	4	Stadium Nord : Maintenance du système d'arrosage des terrains engazonnés	02/11/2020	les jardins de l'évasion
20DM0204	Travaux de rénovation des déchetteries métropolitaines	5	Travaux d'entretien au sein des espaces naturels de la MEL et au Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq - relance du marché réservé	03/12/2020	SEGEX ENERGIES
20DT4000	Stadium Nord : Maintenance du système d'arrosage des terrains engazonnés	6	Fourniture et maintenance d'un ICPMS, Spectromètre de Masse avec Plasma à Couplage Inductif pour l'analyse des métaux	29/01/2021	ASSOCIATION FCP
20DTB900	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	1	Plasma à Couplage Inductif pour l'analyse des métaux	25/08/2020	AGILENT TECHNOLOGIES FRANCE
20EA0100	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	2	Electricité-Automatisme-métriologie: Achat de matériel et pièces de rechanges	19/01/2021	VEOLIA EAU
20EA0201	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	3	Maintenance et réparation des groupes électrogènes	19/01/2021	SEMERU
20EA0202	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	4	Maintenance, réparation et renouvellement des centrales hydrauliques et des systèmes hydrauliques sous pressions	19/01/2021	SEMERU
20EA0204	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	5	Réparation, entretien, maintenance et renouvellement sur les STEP exploitées en Régie	22/02/2021	Comptoir Technique des Automatismes (CTA)
20EA0205	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	6	Réparation, entretien, maintenance sur les ouvrages liés au pompage d'eaux usées et pluviales à l'exception des STEP	22/02/2021	SUEZ EAU FRANCE SAS Région Hauts de France
20EA0206	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	7	Renouvellement des armoires électriques des ouvrages de la MEL	22/02/2021	CLAISSE ENVIRONNEMENT
20EA0207	Réparation, entretien, maintenance, fourniture de matériel et pièces de rechanges pour les ouvrages d'assainissement de la MEL	8	lot D2 UTRV et UTTA	27/10/2020	SEMERU
20EA0208	Renouvellement, fourniture et maintenance de matériel portatif de détection de gaz	2	Renouvellement, fourniture et maintenance de matériel portatif de détection de gaz	19/04/2021	ENVIROTECH
20EA0602	Fourniture et maintenance d'un GC-MS, Chromatographe en phase gazeuse avec spectromètre de masse triple quadri-pôle pour l'analyse de micropolluants organiques		Fourniture et maintenance d'un GC-MS, Chromatographe en phase gazeuse avec spectromètre de masse triple quadri-pôle pour l'analyse de micropolluants organiques	19/04/2021	INTERSAFE France
20EA3400	Maîtrise d'œuvre pour les études des phases conception et suivis de réalisation des travaux d'effacement de réseaux aériens	1	Unités territoriales de Marcq-en-Baroeul - La Bassée et de Lille - Seclin	04/01/2021	THERMO ELECTRON SAS
20EA3500	Maîtrise d'œuvre pour les études des phases conception et suivis de réalisation des travaux d'effacement de réseaux aériens	2	Unités territoriales de Roubaix - Villeneuve-d'Ascq et de Tourcoing - Armentières	24/12/2020	ERC (Etude Réseaux et Coordination)
20EV0401	Distributions ciblées dans les boîtes aux lettres des imprimés non adressés "Information Travaux"		Distributions ciblées dans les boîtes aux lettres des imprimés non adressés "Information Travaux"	16/11/2020	AXESS-BET
20EV0402	Lille - Roubaix - Tourcoing - Travaux électriques sur équipements basse tension		Lille - Roubaix - Tourcoing - Travaux électriques sur équipements basse tension	02/03/2021	ADREXO
20EV2100	Travaux de comblement ou de couverture des carrières souterraines		Travaux de comblement ou de couverture des carrières souterraines	11/06/2021	SANTERNE
20EV2200	Relevés pour inventaire et état des lieux de la signalisation sur le réseau viaire sur la Métropole Européenne de Lille		Relevés pour inventaire et état des lieux de la signalisation sur le réseau viaire sur la Métropole Européenne de Lille	07/06/2021	EIFFAGE ROUTE NORD EST TERRASSEMENT
20EV2300	Travaux de désamiantage sur le patrimoine des transports		Travaux de désamiantage sur le patrimoine des transports	26/11/2020	SAS IMMERGIS
20TR0100	Travaux d'étanchéité sur le patrimoine des transports de la Métropole Européenne de Lille		Travaux d'étanchéité sur le patrimoine des transports de la Métropole Européenne de Lille	27/10/2020	AMDENORD
20TR0700	Travaux divers tous corps d'état sur le patrimoine des transports - Lot n°4 Travaux de revêtement de sol et mural		Travaux divers tous corps d'état sur le patrimoine des transports - Lot n°4 Travaux de revêtement de sol et mural	02/02/2021	SOMATEN
20TR1100	Travaux de réhabilitation des écluses du Canal de Roubaix		Travaux de réhabilitation des écluses du Canal de Roubaix	21/01/2022	Rabot Dutilleul Construction
21DTR800	Travaux de réhabilitation des écluses du Canal de Roubaix		Sur les territoires des unités territoriales de Lille Seclin (UTLS) et Marcq La Bassée (UTML)	18/10/2021	FREYSSINET FRANCE
21EA0101	Travaux génie civil ou voiries et réseaux divers pour réhabilitation stations pompage, bassins, STEP, ouvrages d'eau potable	1	Sur les territoires des unités territoriales de Tourcoing Armentières (UTTA) et Roubaix Villeneuve d'Ascq (UTRV)	18/10/2021	FREYSSINET FRANCE
21EA0102	Maintenance des systèmes de chromatographie ionique de marque Thermofisher du laboratoire de Veilles sanitaire et écologique	2	Maintenance des systèmes de chromatographie ionique de marque Thermofisher du laboratoire de Veilles sanitaire et écologique	26/04/2021	THERMO ELECTRON SAS
21EA0400	Préstations de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé - Niveaux 2, 3 et 3 à risques particuliers dans le cadre de travaux d'eau potable sur 4 lots géographiques	1	UTTA : Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	23/11/2021	APAVE
21EA1201	Préstations de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé - Niveaux 2, 3 et 3 à risques particuliers dans le cadre de travaux d'eau potable sur 4 lots géographiques	2	UTML : Unité Territoriale de Marcq-en-Baroeul-La Bassée	23/11/2021	SARL S.Q.S.E
21EA1202	Préstations de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé - Niveaux 2, 3 et 3 à risques particuliers dans le cadre de travaux d'eau potable sur 4 lots géographiques	3	UTRV : Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	23/11/2021	SQE Services - Sécurité qualité environnement services
21EA1203	Préstations de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé - Niveaux 2, 3 et 3 à risques particuliers dans le cadre de travaux d'eau potable sur 4 lots géographiques	4	UTLS : Unité Territoriale de Lille-Seclin	23/11/2021	APAVE
21EA1204	Réhabilitation d'ouvrages d'assainissement	1	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes des Unités Territoriales de LILLE-SECLIN	17/12/2021	COLAS-Direction d'Activité Génie Civil
21EA1301	Réhabilitation d'ouvrages d'assainissement	2	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes des Unités Territoriales de ROUBAIX-VILLENEUVE D'ASCO	17/12/2021	SADE CGTH
21EA1302	Réhabilitation d'ouvrages d'assainissement	3	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes des Unités Territoriales de MARCO-LA BASSEE	20/12/2021	VIDEO INJECTION INSITUFORM
21EA1303	Réhabilitation d'ouvrages d'assainissement	4	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes des Unités Territoriales de TOURCOING-ARMENTIERES	20/12/2021	M3R(Manchettes Résines et Réhabilitation de Réseaux)
21EA1304	Gestions des boues issues des stations d'épurations de la MEL et des usines de production d'eau de Sourcôe	1	Gestion des boues issues des usines de production d'eau de Sourcôe et curage de lagunes	04/11/2021	SEDE ENVIRONNEMENT
21EA1401	Gestions des boues issues des stations d'épurations de la MEL et des usines de production d'eau de Sourcôe	2	Gestion des boues issues des stations d'épuration de la MEL d'une capacité inférieure à 30.000 EH et curage de lagunes	04/11/2021	SEDE ENVIRONNEMENT
21EA1402	Gestions des boues issues des stations d'épurations de la MEL et des usines de production d'eau de Sourcôe	3	Gestion des boues issues des stations d'épuration de la MEL d'une capacité supérieure à 30.000 EH	04/11/2021	SEDE ENVIRONNEMENT
21EA1403	Fourniture de consommables de laboratoire		Fourniture de consommables de laboratoire	24/09/2021	SODIPRO
21EA1600	Maintenance et renouvellement des systèmes de désodorisation des ouvrages d'assainissement		Maintenance et renouvellement des systèmes de désodorisation des ouvrages d'assainissement	11/08/2022	KLEARIOS
21EA2000	Maintenance des systèmes de production d'eau de laboratoire		Maintenance des systèmes de production d'eau de laboratoire	05/11/2021	MILLIPORE SAS
21EA2200	Maintenance de l'ICP optique ICAP 7400 Duo de marque Thermofisher du laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique		Maintenance de l'ICP optique ICAP 7400 Duo de marque Thermofisher du laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique	29/10/2021	THERMO ELECTRON SAS
21EA2400	Missions d'assistance et d'accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage visant à la mise en œuvre d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales sur le territoire métropolitain		Missions d'assistance et d'accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage visant à la mise en œuvre d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales sur le territoire métropolitain	07/04/2022	ELLENY SAS
21EA2500	Maintenance, réparation et renouvellement des onduleurs sur les stations de pompage, bassins de stockage, stations d'épuration et ouvrages annexes du territoire de la Métropole Européenne de Lille		Maintenance, réparation et renouvellement des onduleurs sur les stations de pompage, bassins de stockage, stations d'épuration et ouvrages annexes du territoire de la Métropole Européenne de Lille	11/07/2022	ASKCO

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

21EA3201	Interventions curatives et contrôles techniques sur les dispositifs métrologiques	1	Contrôle technique et interventions curatives sur les dispositifs d'autosurveillance et les capteurs autonomes des systèmes de collecte	16/08/2022	VEOLIA EAU
21EA3600	Maintenance de l'autoclave du laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique		Maintenance de l'autoclave du laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique	13/05/2022	STEAM France
21EV0300	Remplacement des caméras du réseau de télésurveillance du trafic sur le territoire de la MEL et fourniture de pièces détachées		Remplacement des caméras du réseau de télésurveillance du territoire de la MEL et fourniture de pièces détachées	10/08/2021	EIRFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA NORD
21EV0800	Fourniture et outillage électroniques		Fourniture et outillage électroniques	09/02/2022	HOLDELEC
		2	Fourniture de matériaux bitumineux pour le CEKU de Koubaix - Villeneuve d'Ascq, de		
21EV0902	Fourniture de matériaux bitumineux - 2 lots		Tourcoing - Armentières et le CERI de Marquette	21/06/2021	COLAS FRANCE - Etablissement de Lille
21EV1301	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle - 5	1	fourniture de matériels de signalisation directionnelle standard	16/07/2021	SIGNATURE SAS
21EV1302	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle - 5	2	Fourniture standard pour les relais d'information service et les totems	15/07/2021	SIGNATURE SAS
21EV1303	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle - 5 lots	3	Fourniture de matériels spécifiques pour la réparation d'équipements existants de signalisation directionnelle	15/07/2021	SIGNATURE SAS
21EV1305	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle - 5 lots	5	Fourniture et pose de matériels de signalisation directionnelle sur voies rapides	21/06/2021	NORD SIGNALISATION SAS
21EV2001	Assistance technique, analyse et exécution des contrôles dans les domaines de la conception, la réalisation et l'entretien d'infrastructures de voirie	1	Contrôle, essais et analyse de matériaux en laboratoire	06/08/2021	GINGER CEBTP
21EV2002	Assistance technique, analyse et exécution des contrôles dans les domaines de la conception, la réalisation et l'entretien d'infrastructures de voirie	2	Assistance technique, contrôles et essais sur site	06/08/2021	GINGER CEBTP
21EV2100	Maintenance du réseau de fibres optiques signalisation, fournitures de pièces détachées et entretien d'outillage spécialisé, sur le territoire de la Métropole européenne de Lille		Maintenance du réseau de fibres optiques signalisation, fournitures de pièces détachées et entretien d'outillage spécialisé, sur le territoire de la Métropole européenne de Lille	19/08/2021	STTN ENERGIE
21EV2207	Travaux de marquage au sol sur le territoire de la MEL	7	Prestations sur le territoire de l'U.T. de Marcq en Baroeul La Bassée - Territoire des Weppes	31/12/2021	MIDITRACAGE
21EV2902	Travaux de Signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la MEL	2	Travaux réalisés sur l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq (UTRV) et Tourcoing-Armentières (UTTA)	24/02/2022	CITEOS
21EV3900	Acquisition de stations de mesures acoustiques fixes et/ou mobile de nouvelle génération		Acquisition de stations de mesures acoustiques fixes et/ou mobile de nouvelle génération	30/12/2021	IAC SIM ENGINEERING
21EV5400	Assistance technique et expertise dans le domaine de la qualité de l'air		Assistance technique et expertise dans le domaine de la qualité de l'air	24/03/2022	Aria Technologie
21EV5601	Location de matériels et engins de travaux publics pour l'entretien du réseau routier et des espaces verts métropolitains	1	Location longue durée d'ensemble tracteurs-faucheuses sans chauffeur	12/05/2022	LEIGNEL TP
21EV5602	Location de matériels et engins de travaux publics pour l'entretien du réseau routier et des espaces verts métropolitains	2	Location longue durée de balayuses-aspiratrices sans chauffeur	11/05/2022	Service Assistance Maintenance Location
21EV5603	Location de matériels et engins de travaux publics pour l'entretien du réseau routier et des espaces verts métropolitains	3	Location d'unités de viabilité hivernale sans chauffeur	11/05/2022	SAS SOTRAVEER
21EV5605	Location de matériels et engins de travaux publics pour l'entretien du réseau routier et des espaces verts métropolitains	5	Location temporaire d'engins avec chauffeur	11/05/2022	SAS SOTRAVEER
21EV6001	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	1	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Lille-Seclin	12/05/2022	GEOFIT EXPERT
21EV6001	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	1	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Lille-Seclin	12/05/2022	GEOSAT SALAS
21EV6001	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	1	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Lille-Seclin	12/05/2022	INGEO
21EV6002	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	2	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	12/05/2022	CABINET GEOLYS
21EV6002	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	2	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	12/05/2022	GEOSAT SALAS
21EV6002	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	2	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	12/05/2022	MAGEO MOREL ASSOCIES
21EV6003	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	3	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	12/05/2022	BERLEM
21EV6003	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	3	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	12/05/2022	GEOFIT EXPERT
21EV6003	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	3	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	12/05/2022	GEOSAT SALAS
21EV6004	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	4	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	12/05/2022	CABINET GEOLYS
21EV6004	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	4	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	12/05/2022	GEOFIT EXPERT
21EV6004	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	4	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	12/05/2022	INGEO
21EV6005	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	5	Prestations topographiques sur l'ensemble du territoire de la MEL pour la Direction Information Géographique - DIG	12/05/2022	GEOSAT SALAS
21EV6006	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	6	Prestations de numérisation et modélisation vectorielle sur l'ensemble du territoire de la MEL pour la Direction Information Géographique -DIG	12/05/2022	NORD DT
21EV6007	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	7	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Lille-Seclin	12/05/2022	DEBAY TOPOGRAPHIE
21EV6007	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	7	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Lille-Seclin	12/05/2022	GEXPERTISE
21EV6008	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	8	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	12/05/2022	ADRERéseaux
21EV6008	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	8	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Marcq-La Bassée	12/05/2022	DEBAY TOPOGRAPHIE
21EV6009	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	9	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	12/05/2022	ADRERéseaux
21EV6009	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	9	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	12/05/2022	DEBAY TOPOGRAPHIE
21EV6010	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	10	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	12/05/2022	ADRERéseaux
21EV6010	Prestations topographiques, parcellaires et d'arpentage - 10 lots	10	Prestations de récolement dans le secteur géographique de l'Unité Territoriale de Tourcoing-Armentières	12/05/2022	BERLEM
21TR0800	Dépose, fourniture et pose de pylônes supportant la caténaire du tramway de la Métropole Européenne de Lille		Dépose, fourniture et pose de pylônes supportant la caténaire du tramway de la Métropole Européenne de Lille	10/01/2022	MECCOLI ELEC Travaux caténaires
22AM0500	Accord-cadre de travaux relatifs à la viabilisation et à l'aménagement VRD		Accord-cadre de travaux relatifs à la viabilisation et à l'aménagement VRD	29/08/2023	COLAS FRANCE
	Etude de la qualité des rejets au milieu récepteur au niveau des déversoirs d'orage réglementaires des agglomérations d'assainissement de Faches-Thumesnil, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq		Etude de la qualité des rejets au milieu récepteur au niveau des déversoirs d'orage réglementaires des agglomérations d'assainissement de Faches-Thumesnil, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq	02/12/2022	VEOLIA EAU
22EA0100	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	1	CUR-1-A	05/09/2022	MILLE
22EA0201	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	2	CUR-1-B	05/09/2022	THEYS
22EA0202	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	6	CUR-3-A	05/09/2022	MILLE
22EA0206	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	7	CUR-3-B	05/09/2022	THEYS
22EA0207	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	9	CUR-4-B	05/09/2022	WAGRET CHARLES
22EA0209	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	13	CUR-6-A	05/09/2022	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA0213	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	14	CUR-7-A	05/09/2022	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA0214	Entretien et contrôle des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes	14	CUR-7-A	05/09/2022	MILLE
22EA0501	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	1	C1A - UT de Lille - Seclin : Lille - Lomme - Hellemmes communes associées	07/08/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0502	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	2	C1B - UT de Lille - Seclin : Faches-Thumesnil, Fretin, La Madeleine, Lesquin, Lezennes, Loos, Ronchin	07/08/2023	METROPOLE TRAVAUX PUBLICS
22EA0503	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	3	C1C - UT de Lille - Seclin : Annoëuil-Allennes-Beauvin-CarminEmmerin-Hooplin-Noyelles-Seclin-Templemars-Deverville-Wattignies	07/08/2023	AXEO
22EA0504	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	4	C1D - UT de Lille - Seclin : commandes comprises entre 300.000 € HT et 600.000 € HT (toutes communes de l'UT)	08/08/2023	BALESTRA TP
22EA0505	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	5	C2A - UT Roubaix - Villeneuve d'Ascq : Roubaix	07/08/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0506	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	6	C2B - UT Roubaix - Villeneuve d'Ascq : Lannoy, Leers, Lys-Lez-Lannoy, Toufflers, Wattrelos	07/08/2023	SOGEA NORD HYDRAULIQUE
22EA0507	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	7	C2C - UT Roubaix - Villeneuve d'Ascq : Croix, Hem, Wasquehal, Mons-en-Baroeul	07/08/2023	SOGEA NORD HYDRAULIQUE
22EA0508	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	8	C2D - UT Roubaix - Villeneuve d'Ascq : ANSTAING-BAISIEUX-BOUVINES-CHERENG-FOREST-SUR-M-GRUSON-PERONNE-SAILLY-SAINGHIN-TRESSIN-VA-WILLEMS	07/08/2023	METROPOLE TRAVAUX PUBLICS
22EA0509	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	9	C2E - UT Roubaix - Villeneuve d'Ascq : commandes comprises entre 300.000 € HT et 600.000 € HT (toutes communes de l'UT)	08/08/2023	BALESTRA TP
22EA0510	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	10	C3A - UT Marcq-en-Baroeul - Le Bassée -lot couronne nord B : VERLINGHEM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM	07/08/2023	METROPOLE TRAVAUX PUBLICS
22EA0511	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	11	C3B - UT Marcq-en-Baroeul : lot couronne nord A : MARCO-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES	07/08/2023	METROPOLE TRAVAUX PUBLICS
22EA0512	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	12	C3C - UT Marcq-en-Baroeul : Lot Weppes A : ENNETI-ENGLOS-SEQUELIN-HAUBOURD-HALLEN-ESCOB-ERQUING-SANTES-BEAUCAMPS-RADING-BOIS-GREN-WAVRIN-DON	07/08/2023	AXEO

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

22EA0513	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	13	C3D - UT Marçq-en-Baroeul, La Bassée, Lot Weppes B : MAISNIL-FR-OML-AUBERS-FOURMES-SAINGH-HANTAY-MARQUIL-WICRES-HERLIES-ILLIES, SALOME-BASSEE	07/08/2023	SOGEA NORD HYDRAULIQUE
22EA0514	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	14	C3E - UT Marçq-en-Baroeul - La Bassée : commandes comprises entre 300.000 € HT et 600.000 € HT (toutes communes de l'UT)	08/08/2023	BALESTRA TP SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0515	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	15	C4A - UT Tourcoing - Armentières : BONDUES, MOUVAUX, TOURCOING C4B - UT Tourcoing - Armentières : BOUSBECQUE, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCO, WERVICO SUD, COMINES, QUESNOY-SUR-DEULE C4C - UT Tourcoing - Armentières : ARMENTIERES, ERQUINGHEM-LYS, HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, DEULEMONT,	07/08/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0516	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	16	C4D - UT Tourcoing - Armentières : BOUSBECQUE, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCO, WERVICO SUD, COMINES, QUESNOY-SUR-DEULE C4C - UT Tourcoing - Armentières : ARMENTIERES, ERQUINGHEM-LYS, HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, DEULEMONT,	07/08/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0517	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	17	HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, DEULEMONT, FRELINGHIEN, WARNETON	07/08/2023	SOGEA NORD HYDRAULIQUE SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA0518	Construction et réparation de collecteurs d'assainissements, des branchements associés et des ouvrages annexes	18	C4D - UT Tourcoing - Armentières : commandes comprises entre 300.000 € HT et 600.000 € HT (toutes communes de l'UT)	07/08/2023	SOGEA NORD HYDRAULIQUE SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1101	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	1	B1A : LILLE-L'OMME-HELLEMMES communes associées, B1B : FACHES THUMESNIL, FRETIN, LA MADELEINE, LESQUIN, LEZENNES, LOOS, RONCHIN B1C : ANNOEULLIN, ALLENES Les MARAIS, BEAUVIN, CARNIN EMMERIN, HOULPIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, PROVIN SECLIN, TEMPLEMARS, VENDEVILLE, WATTIGNIES,	16/06/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1102	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	2	B1A : LILLE-L'OMME-HELLEMMES communes associées, B1B : FACHES THUMESNIL, FRETIN, LA MADELEINE, LESQUIN, LEZENNES, LOOS, RONCHIN B1C : ANNOEULLIN, ALLENES Les MARAIS, BEAUVIN, CARNIN EMMERIN, HOULPIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, PROVIN SECLIN, TEMPLEMARS, VENDEVILLE, WATTIGNIES,	16/06/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1103	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	3	B1A : LILLE-L'OMME-HELLEMMES communes associées, B1B : FACHES THUMESNIL, FRETIN, LA MADELEINE, LESQUIN, LEZENNES, LOOS, RONCHIN B1C : ANNOEULLIN, ALLENES Les MARAIS, BEAUVIN, CARNIN EMMERIN, HOULPIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, PROVIN SECLIN, TEMPLEMARS, VENDEVILLE, WATTIGNIES,	16/06/2023	METROPOLE TRAVAUX PUBLICS SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1104	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	4	B2A : CROIX, ROUBAIX, WASQUEHAL B3A : Lot couronne nord B: VERLINGHELM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM B3B : Lot couronne nord A : MARCQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES B3C : Lot Weppes A : ENNETIERES, ENGLIS, SEQUEDIN, HAUBOURDIN, HALLENES, ESCOBECQUES, ERQUINGHEM, SANTES, BEAULIEUX-LIGNY, RADINGHEM, BOIS-GRENIER, WAVRIN, DON B3D : Lot Weppes B : LE MAISNIL, FROMELLES, AUBERS, FOURMES-EN-WEPPES, SAINGHIN-EN-WEPPES, HANTAY, MARQUILLIES, WICRES, HERLIES, ILLIES, SALOME, LA BASSEE	16/06/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA1107	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	7	B2A : CROIX, ROUBAIX, WASQUEHAL B3A : Lot couronne nord B: VERLINGHELM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM B3B : Lot couronne nord A : MARCQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES B3C : Lot Weppes A : ENNETIERES, ENGLIS, SEQUEDIN, HAUBOURDIN, HALLENES, ESCOBECQUES, ERQUINGHEM, SANTES, BEAULIEUX-LIGNY, RADINGHEM, BOIS-GRENIER, WAVRIN, DON B3D : Lot Weppes B : LE MAISNIL, FROMELLES, AUBERS, FOURMES-EN-WEPPES, SAINGHIN-EN-WEPPES, HANTAY, MARQUILLIES, WICRES, HERLIES, ILLIES, SALOME, LA BASSEE	16/06/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA1108	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	8	B2A : CROIX, ROUBAIX, WASQUEHAL B3A : Lot couronne nord B: VERLINGHELM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM B3B : Lot couronne nord A : MARCQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES B3C : Lot Weppes A : ENNETIERES, ENGLIS, SEQUEDIN, HAUBOURDIN, HALLENES, ESCOBECQUES, ERQUINGHEM, SANTES, BEAULIEUX-LIGNY, RADINGHEM, BOIS-GRENIER, WAVRIN, DON B3D : Lot Weppes B : LE MAISNIL, FROMELLES, AUBERS, FOURMES-EN-WEPPES, SAINGHIN-EN-WEPPES, HANTAY, MARQUILLIES, WICRES, HERLIES, ILLIES, SALOME, LA BASSEE	16/06/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT
22EA1109	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	9	B2A : CROIX, ROUBAIX, WASQUEHAL B3A : Lot couronne nord B: VERLINGHELM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM B3B : Lot couronne nord A : MARCQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES B3C : Lot Weppes A : ENNETIERES, ENGLIS, SEQUEDIN, HAUBOURDIN, HALLENES, ESCOBECQUES, ERQUINGHEM, SANTES, BEAULIEUX-LIGNY, RADINGHEM, BOIS-GRENIER, WAVRIN, DON B3D : Lot Weppes B : LE MAISNIL, FROMELLES, AUBERS, FOURMES-EN-WEPPES, SAINGHIN-EN-WEPPES, HANTAY, MARQUILLIES, WICRES, HERLIES, ILLIES, SALOME, LA BASSEE	16/06/2023	SARL METROPOLE DE VOIRIE ET ENROBE
22EA1110	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	10	B2A : CROIX, ROUBAIX, WASQUEHAL B3A : Lot couronne nord B: VERLINGHELM, SAINT ANDRE, LAMBERSART, LOMPRET, PERENCHIES, PREMESQUES, CAPINGHEM B3B : Lot couronne nord A : MARCQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES B3C : Lot Weppes A : ENNETIERES, ENGLIS, SEQUEDIN, HAUBOURDIN, HALLENES, ESCOBECQUES, ERQUINGHEM, SANTES, BEAULIEUX-LIGNY, RADINGHEM, BOIS-GRENIER, WAVRIN, DON B3D : Lot Weppes B : LE MAISNIL, FROMELLES, AUBERS, FOURMES-EN-WEPPES, SAINGHIN-EN-WEPPES, HANTAY, MARQUILLIES, WICRES, HERLIES, ILLIES, SALOME, LA BASSEE	16/06/2023	SARL METROPOLE DE VOIRIE ET ENROBE
22EA1111	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	11	B4A : MOUVAUX, TOURCOING, BONDUES B4B : BOUSBECQUE, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCO, WERVICO SUD B4C : ARMENTIERES, ERQUINGHEM-LYS, HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, COMINES, DEULEMONT, FRELINGHIEN, QUESNOY-SUR-DEULE, WARNETON	16/06/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1112	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	12	B4A : MOUVAUX, TOURCOING, BONDUES B4B : BOUSBECQUE, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCO, WERVICO SUD B4C : ARMENTIERES, ERQUINGHEM-LYS, HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, COMINES, DEULEMONT, FRELINGHIEN, QUESNOY-SUR-DEULE, WARNETON	16/06/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES
22EA1113	Construction et réparation de branchements d'ass et d'ouvrages annexes	13	B4A : MOUVAUX, TOURCOING, BONDUES B4B : BOUSBECQUE, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCO, WERVICO SUD B4C : ARMENTIERES, ERQUINGHEM-LYS, HOULPLINES, LA CHAPELLE d'ARMENTIERES, COMINES, DEULEMONT, FRELINGHIEN, QUESNOY-SUR-DEULE, WARNETON	16/06/2023	SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES SHIMADZU FRANCE
22EA1900	Fourniture et maintenance d'un analyseur de COT		Fourniture et maintenance d'un analyseur de COT	25/11/2022	
22EA2400	Maintenance des équipements de marque Metrohm du laboratoire veille écologique : Titrimètre Omnis et chromatographie ionique 930IC		Maintenance des équipements de marque Metrohm du laboratoire veille écologique : Titrimètre Omnis et chromatographie ionique 930IC	26/12/2022	METROHM FRANCE
22EA2501	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	1	Opérations d'entretien des fossés et bassins pluviaux à ciel ouvert métropolitain sur les communes de l'UTTA	14/04/2023	SOTRAVEER
22EA2502	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	2	Opérations d'entretien des fossés et bassins pluviaux à ciel ouvert métropolitain sur les communes de l'UTML et de l'UTLS	14/04/2023	SOTRAVEER
22EA2503	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	3	Opérations d'entretien des fossés et bassins pluviaux à ciel ouvert métropolitain sur les communes de l'UTRV	14/04/2023	SOTRAVEER
22EA2504	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	4	Opérations d'entretien des cours d'eau domaniaux sur les communes de l'UTTA	14/04/2023	ENTREPRISE LEBLEU
22EA2505	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	5	Opérations d'entretien des cours d'eau domaniaux sur les communes de l'UTML et de l'UTLS	14/04/2023	ENTREPRISE LEBLEU
22EA2506	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	6	Opérations d'entretien des cours d'eau domaniaux sur les communes de l'UTRV	14/04/2023	ENTREPRISE LEBLEU
22EA2507	Entretien des voies d'eau et bassins à ciel ouvert métropolitains	7	Opérations de restauration ponctuelle des cours d'eau non domaniaux à l'échelle métropolitaine	14/04/2023	ENTREPRISE LEBLEU
22EA3500	Maintenance du distillateur Kjeldahl (modèle K-360) de marque Buchi du laboratoire de veille écologique		Maintenance du distillateur Kjeldahl (modèle K-360) de marque Buchi du laboratoire de veille écologique	16/11/2022	BUCHI
22EA3800	Fourniture de gaz de très haute pureté pour laboratoire avec mise à disposition des emballages et interventions sur les réseaux gaz du laboratoire de veille écologique		Fourniture de gaz de très haute pureté pour laboratoire avec mise à disposition des emballages et interventions sur les réseaux gaz du laboratoire de veille écologique	22/02/2023	MESSER FRANCE
22EA4200	Lot 1 - Contrôle technique de niveau 1 et 2 et interventions curatives sur les dispositifs d'auto-surveillance des systèmes de collecte		Lot 1 - Contrôle technique de niveau 1 et 2 et interventions curatives sur les dispositifs d'auto-surveillance des systèmes de collecte	02/08/2023	SUEZ EAU FRANCE
22EA4401	AMO technique pour le contrôle d'études géotechniques de type G2 et portant sur les missions de type G1 ES et PGC, G4 et G5	1	Réseaux, Petits ouvrages hydrauliques ou de catégories 1 et 2	29/08/2023	SOCOTEC INFRASTRUCTURE CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT
22EA4402	AMO technique pour le contrôle d'études géotechniques de type G2 et portant sur les missions de type G1 ES et PGC, G4 et G5	2	Ouvrages spéciaux et opérations spécifiques ou de catégorie 3	29/08/2023	SOCOTEC INFRASTRUCTURE CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT
22EV0201	Acquisition et maintenance de compteurs routiers type SIREDO	1	Acquisition Matériel Stations SIREDO	12/04/2023	SFERIEL
22EV0202	Acquisition et maintenance de compteurs routiers type SIREDO	2	Maintenance Matériel Stations SIREDO	12/04/2023	CARTUM
22EV0300	Création et mise à jour de plans pour les relais d'information service (RIS)		Création et mise à jour de plans pour les relais d'information service (RIS)	22/03/2022	CAIRO-GRAPHIC
22EV16	Prestations de maintenance des équipements de télésurveillance des carrières souterraines		Prestations de maintenance des équipements de télésurveillance des carrières souterraines	02/05/2022	IXSANE
22EV19	Fourniture et mise en oeuvre de coulis bitumineux, d'enrobés coulés à froid et de revêtements superficiels combinés sur chaussées		Fourniture et mise en oeuvre de coulis bitumineux, d'enrobés coulés à froid et de revêtements superficiels combinés sur chaussées	18/07/2022	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE LILLE
22EV20	Fourniture et mise en oeuvre d'enduits superficiels sur chaussée, réalisation de point à temps automatique, de pontage de fissures et d'enrobés projetés		Fourniture et mise en oeuvre d'enduits superficiels sur chaussée, réalisation de point à temps automatique, de pontage de fissures et d'enrobés projetés	18/07/2022	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE LILLE
22EV2500	Maintenance et gestion des données du réseau de mesures permanentes des déplacements cyclables		Maintenance et gestion des données du réseau de mesures permanentes des déplacements cyclables	03/08/2022	Eco Compteur
22EV2800	Accès à un service internet d'échange et de gestion de formulaires réglementaires pour les besoins de la MEL et de la régie SOURCEO		Accès à un service internet d'échange et de gestion de formulaires réglementaires pour les besoins de la MEL et de la régie SOURCEO	01/09/2022	SOGEOLINK
22EV3101	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	1	Circuit 1	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3102	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	2	Circuit 2	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3103	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	3	Circuit 3	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3104	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	4	Circuit 4	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3105	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	5	Circuit 5	25/10/2022	SARL DUFLLOT
22EV3106	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	6	Circuit 6	25/10/2022	SARL DUFLLOT
22EV3107	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	7	Circuit 7	25/10/2022	SARL DUFLLOT
22EV3108	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	8	Circuit 8	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3109	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	9	Circuit 9	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3110	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	10	Circuit 10	25/10/2022	SARL DUFLLOT
22EV3111	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	11	Circuit 11	25/10/2022	MAUFFREY
22EV3112	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	12	Circuit 12	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3113	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	13	Circuit 13	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3114	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	14	Circuit 14	25/10/2022	VEOLIA PROPRETTE NORD NORMANDIE
22EV3115	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	15	Circuit 15	25/10/2022	MAUFFREY
22EV3116	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	16	Circuit 16	25/10/2022	VEOLIA PROPRETTE NORD NORMANDIE
22EV3117	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	17	Circuit 17	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3118	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	18	Circuit 18	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3119	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	19	Circuit 19	25/10/2022	SAS SOTRAVEER
22EV3120	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	20	Circuit 20	25/10/2022	VEOLIA PROPRETTE NORD NORMANDIE
22EV3121	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	21	Circuit 21	25/10/2022	VEOLIA PROPRETTE NORD NORMANDIE
22EV3122	Viabilité hivernale - Prestations de salage et de déneigement des voies métropolitaines	22	Circuit 22	25/10/2022	VEOLIA PROPRETTE NORD NORMANDIE
22EV3300	Réalisation d'enquêtes de circulation sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille		Réalisation d'enquêtes de circulation sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille	02/08/2023	ALYCE
22EV3400	Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement		Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement	01/06/2023	ACOGEC

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

22EV3400	Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement		Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement	01/06/2023	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI)
22EV3400	Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement		Assistance technique à la maîtrise d'oeuvre pour des études de conception et d'exécution d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et parcs de stationnement	01/06/2023	SETEC TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIELS
22EV3700	Ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrages - Diagnostics et contrôles techniques		Ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrages - Diagnostics et contrôles techniques	10/05/2023	APAVE NORD OUEST SAS
22EV4309	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	9	Petites opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN - Couronne Sud de Lille	05/01/2023	EJM
22EV4310	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	10	Petites opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN - Lille - Lomme - Hellemmes	05/01/2023	EJM
22EV4311	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	11	Petites opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Territoire des Weppes	16/01/2023	VOIRIES ET PAVAGES DU NORD
22EV4312	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	12	Petites opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Couronne nord de Lille	05/01/2023	SAVN
22EV4314	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	14	Petites opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire Roubaisien	05/01/2023	VRL VOIRIE ET RESEAUX LILLOIS
22EV4316	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	16	Petites opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire tourquennois	16/01/2023	VOIRIES ET PAVAGES DU NORD
22EV4317	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	17	Moyennes opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN - Couronne Sud de Lille	04/01/2023	EUROVIA STR
22EV4318	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	18	Moyennes opérations - UTLS - Unité territoriale de LILLE-SECLIN Lille - Lomme - Hellemmes	05/01/2023	EJM
22EV4319	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	19	Moyennes opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Territoire des Weppes	04/01/2023	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE LILLE
22EV4320	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	20	Moyennes opérations - UTML - Unité territoriale de Marcq - La Bassée - Couronne nord de Lille	04/01/2023	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE LILLE
22EV4321	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	21	Moyennes opérations - UTRV - Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq - Territoire est	04/01/2023	EUROVIA STR
22EV4324	Travaux de voirie métropolitains - 32 lots	24	Moyennes opérations - UTTA - Unité Territoriale de Tourcoing - Armentières - Territoire tourquennois	04/01/2023	RAMERY TP
22EV4901	Travaux d'effacement des réseaux aériens - 2 lots	1	Travaux d'effacement de réseaux aériens sur le territoire des Unités Territoriales de Marcq-en-Barœul - La Bassée (UTML) et de Lille - Seclin (UTLS)	08/06/2023	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA NORD
22EV4902	Travaux d'effacement des réseaux aériens - 2 lots	2	Travaux d'effacement de réseaux aériens sur le territoire des Unités Territoriales de Roubaix - Villeneuve-d'Ascq (UTRV) et de Tourcoing - Armentières (UTTA)	08/06/2023	SATELEC
22EV5100	Prestations informatiques industrielles dans le domaine de la régulation du trafic		Prestations informatiques industrielles dans le domaine de la régulation du trafic	20/02/2023	EURISIS SA
22EV5501	Prestations d'assistance dans le processus d'acquisition foncière de voies privées - relance	1	Prestations d'assistance foncière de l'unité fonctionnelle Gestion domaniale territorialisée (GDT) sur le territoire de Roubaix-Villeneuve d'Ascq	23/05/2023	SYSTRA FRANCE
22EV5502	Prestations d'assistance dans le processus d'acquisition foncière de voies privées - relance	2	Prestations d'assistance foncière de l'unité fonctionnelle Gestion domaniale territorialisée (GDT) sur le territoire de Tourcoing-Armentières	23/05/2023	MARCELEON
22EV5503	Prestations d'assistance dans le processus d'acquisition foncière de voies privées - relance	3	Prestations d'assistance foncière de l'unité fonctionnelle Gestion domaniale territorialisée (GDT) sur le territoire de Marcq-La Bassée	23/05/2023	GEOFIT EXPERT
22EV5504	Prestations d'assistance dans le processus d'acquisition foncière de voies privées - relance	4	Prestations d'assistance foncière de l'unité fonctionnelle Gestion domaniale territorialisée (GDT) sur le territoire de Lille-Seclin	23/05/2023	SYSTRA FRANCE
22EV5601	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	1	Unité Territoriale de Lille-Seclin (UTLS) - Territoire Sud de Lille et territoire hors métropole européenne de Lille (MEL) de SOURCEO	20/04/2023	ACCIS
22EV5602	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	2	Unité Territoriale de Lille - Seclin (UTLS) - Territoire Lille - Lomme - Hellemmes	20/04/2023	INGEO
22EV5603	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	3	Unité Territoriale de Marcq-en-Barœul - La Bassée (UTML) - Territoire des Weppes	20/04/2023	ADRE RESEAUX
22EV5604	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	4	Unité Territoriale de Marcq-en-Barœul - La Bassée (UTML) - Territoire Nord de Lille	20/04/2023	ACCIS
22EV5605	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	5	Unité Territoriale de Roubaix-Villeneuve d'Ascq (UTRV) - Territoire Est	20/04/2023	SA CERENE SERVICES
22EV5607	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	7	Unité Territoriale Tourcoing-Armentières (UTTA) - Territoire de la Lys	20/04/2023	ARESO
22EV5608	Recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux	8	Unité Territoriale Tourcoing-Armentières (UTTA) - Territoire Tourquennois	20/04/2023	INGEO
22EV5800	Acquisition de plaques de comptages routiers et de matériel pour leur maintenance		Acquisition de plaques de comptages routiers et de matériel pour leur maintenance	13/04/2023	TAGMASTER FRANCE SA
22EV6101	Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale de police - 3 lots	1	Fourniture et pose de signalisation verticale de police - Territoires UTLS/UTML	25/05/2023	SIGNAUX GIROD
22EV6103	Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale de police - 3 lots	3	Fourniture de panneaux de signalisation verticale de police sur le territoire de la MEL	25/05/2023	LACROIX CITY SAINT HERBLAIN SOCIETE D ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE DU NORD
22HA1700	Travaux d'entretien et d'aménagement en Voirie Réseaux Divers, maintenance des aires d'accueil des gens du voyage de la MEL		Travaux d'entretien et d'aménagement en Voirie Réseaux Divers, maintenance des aires d'accueil des gens du voyage de la MEL	13/07/2023	DEMATHIEU & BARD CONSTRUCTION NORD SEMERU
22TR1300	Travaux divers de Génie Civil sur le patrimoine des Transports		Travaux divers de Génie Civil sur le patrimoine des Transports	01/02/2023	
22TR2900	Informations voyageurs - Solutions innovantes aux points d'arrêt		Informations voyageurs - Solutions innovantes aux points d'arrêt	29/06/2023	
23EA0501	Fourniture de souches bactériologiques de référence pour le contrôle qualité du laboratoire de Veille sanitaire	1	Souches bactériologiques de référence quantifiées pour contrôles quantitatifs	20/03/2023	
23EA0601	Fourniture de milieux de cultures et de réactifs pour analyses bactériologiques pour le laboratoire de veille sanitaire	1	Sérums pour l'identification des germes pathogènes	30/05/2023	BIO-RAD FRANCE
23EA0602	Fourniture de milieux de cultures et de réactifs pour analyses bactériologiques pour le laboratoire de veille sanitaire	2	Milieux de culture pour les analyses bactériologiques des eaux	30/05/2023	BIO-RAD FRANCE
23EA0603	Fourniture de milieux de cultures et de réactifs pour analyses bactériologiques pour le laboratoire de veille sanitaire	3	Milieux de culture pour les analyses bactériologiques des aliments	30/05/2023	BIOMERIEUX SA
23EA0604	Fourniture de milieux de cultures et de réactifs pour analyses bactériologiques pour le laboratoire de veille sanitaire	4	Réactifs spécifiques pour les analyses bactériologiques automatisées	30/05/2023	BIOMERIEUX SA
23EA1201	Ouvrages et bâtiments de la MEL et de Sourceo - Inspections et diagnostics structurels	1	Inspections diagnostics UTLS UTML	06/10/2023	SIXENSE ENGINEERING
23EA1202	Ouvrages et bâtiments de la MEL et de Sourceo - Inspections et diagnostics structurels	2	Inspections diagnostics UTTA UTRV	06/10/2023	SIXENSE ENGINEERING
23EA1203	Ouvrages et bâtiments de la MEL et de Sourceo - Inspections et diagnostics structurels	3	Inspections diagnostics SOURCEO	06/10/2023	SIXENSE ENGINEERING
23EA1600	Fourniture, installation et maintenance de dispositifs amovibles de protection des habitations contre les inondations		Fourniture, installation et maintenance de dispositifs amovibles de protection des habitations contre les inondations	07/08/2023	CLAISSE ENVIRONNEMENT
23EA2200	Maintenance de l'extracteur automatique ASE de marque Thermofisher du Laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique		Maintenance de l'extracteur automatique ASE de marque Thermofisher du Laboratoire de Veilles Sanitaire et Ecologique	20/07/2023	THERMO ELECTRON SAS
23EA2500	Maintenance d'un outil de traitement et de validation des données d'auto surveillance issue des systèmes d'assainissement (application EVE _{LM}) et prestations associées		Maintenance d'un outil de traitement et de validation des données d'auto surveillance issue des systèmes d'assainissement (application EVE _{LM}) et prestations associées	15/09/2023	SIGT
23EA4300	Fourniture de chaux vive et éteinte pour les stations d'épuration de Salomé et Herlies exploitées en Régie par la MEL		Fourniture de chaux vive et éteinte pour les stations d'épuration de Salomé et Herlies exploitées en Régie par la MEL	05/10/2023	CHAUX DE BORAN
23EV0200	Travaux d'étanchéité et de joints de dilatation sur les ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrage de la Métropole européenne de Lille		Travaux d'étanchéité et de joints de dilatation sur les ouvrages d'art et parcs de stationnement en ouvrage de la Métropole européenne de Lille	17/07/2023	FREYSSINET FRANCE
23EV0401	Fourniture et pose de dispositifs de retenue routiers sur les routes de la Métropole Européenne de Lille	1	Dispositifs de retenue métalliques	10/08/2023	AXIMUM
23EV0402	Fourniture et pose de dispositifs de retenue routiers sur les routes de la Métropole Européenne de Lille	2	Dispositifs de retenue béton	10/08/2023	AER
23EV0403	Fourniture et pose de dispositifs de retenue routiers sur les routes de la Métropole Européenne de Lille	3	Dispositifs de retenue mixtes (bois-métal)	10/08/2023	AGLIS
23PS1200	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Gros -œuvre - Zone nord		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Gros -œuvre - Zone nord	07/03/2023	VANMARCKE SA
23PS1300	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Gros œuvre - Zone Sud		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Gros œuvre - Zone Sud	07/03/2023	VANMARCKE SA
23PS1400	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Menuiserie bois -Charpente		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Menuiserie bois -Charpente	07/03/2023	MONTAIGNE SAS
23PS1500	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Métallerie - Ferronnerie - Menuiserie aluminium PVC		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Métallerie - Ferronnerie - Menuiserie aluminium PVC	07/03/2023	SCI 13 RUE DES FOSSES
23PS1600	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Couverture - Etanchéité - Zone nord		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Couverture - Etanchéité - Zone nord	07/03/2023	ETABLISSEMENTS RENE DELPORTE
23PS1700	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Couverture - Etanchéité - Zone sud		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Couverture - Etanchéité - Zone sud	08/03/2023	SA GRIMONPON
23PS1800	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Plomberie		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Plomberie	08/03/2023	SA GRIMONPON
23PS1900	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Chauffage - Ventilation - Climatisation et traitement de l'air		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Chauffage - Ventilation - Climatisation et traitement de l'air	07/03/2023	UNION TECHNIQUE DU BATIMENT
23PS2000	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Electricité - zone nord		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Electricité - zone nord	07/03/2023	SOCIETE DE TELEPHONE ET DE TELEDISTRIBUTION DU NORD
23PS2100	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Electricité - zone sud		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Electricité - zone sud	09/03/2023	SOCIETE DE TELEPHONE ET DE TELEDISTRIBUTION DU NORD

Liste des accords cadres faisant l'objet d'une décision de modification unilatérale

23PS2200	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Peintures extérieures, intérieures et revêtements muraux - zone nord		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Peintures extérieures, intérieures et revêtements muraux - zone nord	09/03/2023	GILMANT CONSTRUCTION
23PS2300	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Peintures extérieures, intérieures et revêtements muraux - zone sud		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Peintures extérieures, intérieures et revêtements muraux - zone sud	09/03/2023	GILMANT CONSTRUCTION
23PS2400	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Plafonds - cloisonnement - isolation		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Plafonds - cloisonnement - isolation	09/03/2023	MONTAIGNE SAS
23PS2500	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Revêtements de sol		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Revêtements de sol	09/03/2023	MONTAIGNE SAS
23PS2600	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement de la mûrle		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement de la mûrle	09/03/2023	SBS
23PS2700	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement des nuisibles		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement des nuisibles	09/03/2023	SBS
23PS2800	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement des graphes		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Traitement des graphes	13/03/2023	S E B
23PS2900	Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Désencroûtement bâtiment / Désinfection		Travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments propriétés ou en gestion de la Métropole Européenne de Lille - Désencroûtement bâtiment / Désinfection	09/03/2023	VANMARCKE SA
23PS3401	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	1	Voirie et Réseaux divers (VRD) abords bâtiments	21/08/2023	IDVERDE
23PS3401	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	1	Voirie et Réseaux divers (VRD) abords bâtiments	21/08/2023	SARL E.J.M.
23PS3402	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	2	Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage	29/08/2023	SOCIETE ROUZE
23PS3402	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	2	Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage	29/08/2023	SYLVAGREG
23PS3402	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	2	Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage	29/08/2023	VANMARCKE SA
23PS3403	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	3	Charpentes - Ossature bois	11/08/2023	BATTAIS CHARPENTE
23PS3404	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	4	Couverture - Étanchéité	21/08/2023	SA BARBIEUX
23PS3404	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	4	Couverture - Étanchéité	21/08/2023	SA GRIMONPON
23PS3404	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	4	Couverture - Étanchéité	21/08/2023	SARL J LEROY
23PS3405	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	5	Étanchéité de cuve	11/08/2023	ETANDEX
23PS3405	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	5	Étanchéité de cuve	11/08/2023	SOCIETE RESINA
23PS3406	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	6	Menuiseries extérieures (bois et PVC)	11/08/2023	DELEPIERRE
23PS3406	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	6	Menuiseries extérieures (bois et PVC)	11/08/2023	MONTAIGNE SAS
23PS3407	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	7	Menuiseries aluminium (dont bois/alu) et acier	28/08/2023	DELEPIERRE
23PS3407	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	7	Menuiseries aluminium (dont bois/alu) et acier	28/08/2023	LOISON
23PS3408	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	8	Métallerie - Ferronnerie - Serrurerie	28/08/2023	LOISON
23PS3410	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	10	Électricité - courants fort et faible	15/08/2023	LOISON EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - NORD
23PS3410	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	10	Électricité - courants fort et faible	15/08/2023	SOCIETE DE TELEPHONE ET DE TELEDISTRIBUTION DU NORD
23PS3411	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	11	Plomberie et équipements sanitaires	21/08/2023	ETABLISSEMENTS RENE DELPORTE
23PS3411	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	11	Plomberie et équipements sanitaires	21/08/2023	SA BARBIEUX
23PS3411	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	11	Plomberie et équipements sanitaires	21/08/2023	SA GRIMONPON
23PS3412	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	12	Chauffage - Ventilation - Climatisation	21/08/2023	SA BARBIEUX
23PS3413	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	13	Aménagements intérieurs	12/08/2023	MONTAIGNE SAS
23PS3413	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	13	Aménagements intérieurs	12/08/2023	SOCIETE ROUZE
23PS3414	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	14	Peintures extérieures - enduits et traitements de façade	21/08/2023	GILMANT CONSTRUCTION
23PS3415	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	15	Peintures intérieures, revêtements muraux et revêtement de sols souples	01/09/2023	GILMANT CONSTRUCTION
23PS3415	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	15	Peintures intérieures, revêtements muraux et revêtement de sols souples	01/09/2023	SOC RUDANT ET FILS
23PS3416	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	16	Traitement insecticide et des champignons	21/08/2023	CONCEPT INVEST
23PS3416	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	16	Traitement insecticide et des champignons	21/08/2023	SBL
23PS3416	Prestations de maintenance et de travaux sur les bâtiments de la MEL	16	Traitement insecticide et des champignons	21/08/2023	SBS

23-DD-0909

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

**TRAVAUX DE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES -
OPERATIONS DE MONTEE EN DEBIT SUR LE RESEAU CUIVRE - ACCORD-CADRE A
BONS DE COMMANDE - CONCLUSION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Considérant la nécessité du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures numériques gérées par la métropole européenne de Lille, en particulier, les 10 armoires NRA-MED gérant le réseau ADSL et la montée en débit dans l'attente du déploiement de la fibre optique à l'horizon 2030 ;

Considérant qu'une procédure adaptée ouverte n° 22RS01 a été lancée le 10 juillet 2023 en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande, d'une durée de 4 ans, pour la réalisation des travaux de maintenance des infrastructures

Décision directe Par délégation du Conseil

numériques de la Métropole Européenne de Lille - (opérations de montée en débit sur le réseau cuivre) ;

Considérant que la société SOGETREL - Agence de CARVIN a remis l'offre économiquement la plus avantageuse et ne relève d'aucun motif d'exclusion de la procédure de passation du marché ;

Considérant qu'il convient de conclure un marché ;

DÉCIDE

Article 1. De conclure un marché n° 22RS0100, pour la réalisation des travaux de maintenance des infrastructures numériques de la Métropole Européenne de Lille - (opérations de montée en débit sur le réseau cuivre) avec la société SOGETREL - Agence de CARVIN pour un montant minimum de 40 000,00 € HT et un montant maximum de 250 000,00 € HT ;

Article 2. D'imputer les dépenses d'un montant minimum de 48 000,00 € TTC minimum et d'un montant maximum de de 300 000,00 € TTC aux crédits inscrits au budget général en section fonctionnement ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services et M. le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

23-DD-0915

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

LILLE -

**RUE DU MOLINEL - CANAL HYBERNOIS - REALISATION DU DIAGNOSTIC
D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES (INRAP) - CONVENTION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Considérant les travaux de mise en sécurité du Canal Hybernois - rue du Molinel à Lille ;

Considérant la prescription par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'un diagnostic archéologique préventif sur l'emprise des travaux, consistant en la réalisation d'études, de prospections et de sondages de manière à mettre en évidence et à caractériser les éventuels vestiges archéologiques ;

Décision directe Par délégation du Conseil

Considérant l'arrêté du préfet de la Région Hauts-de-France n° 59_2023_059-01 du 29 août 2023 prescrivant le diagnostic d'archéologie préventive et attribuant ce diagnostic à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) concernant des travaux de mise en sécurité du Canal Hybernois - rue du Molinel à Lille ;

Considérant que conformément à l'article R.523-30 du Code du patrimoine, la signature d'une convention entre la métropole européenne de Lille (MEL) et l'INRAP est nécessaire afin de définir les conditions de réalisation de l'opération de diagnostic archéologique préventif et de préciser les droits et les obligations respectives des deux parties ;

Considérant que la redevance d'archéologie préventive associée à cette opération constitue un impôt dû indépendamment du diagnostic et sera donc calculée et recouvrée par les services de l'État parallèlement à cette convention ;

Considérant qu'il convient d'autoriser la signature de la convention entre la MEL et l'INRAP pour la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive.

DÉCIDE

Article 1. De signer la convention entre la MEL et l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic archéologique préventif Rue du Molinel - Canal Hybernois à Lille ;

Article 2. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 3. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

**PROJET DE CONVENTION AVEC UN AMENAGEUR
RELATIVE A LA REALISATION DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
Dénommé « rue du Molinel-Canal Hybernois » à Lille (59)
N°2023 – D150170**

Entre

L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
établissement public national à caractère administratif créé par l'article L.523-1 du code du patrimoine et dont le statut est précisé aux articles R.545-24 et suivants du code du patrimoine tel que modifié par le décret N°2016-1126 du 11 août 2016 dont le siège est 121, rue D'Alésia 75014 PARIS représenté par son Président, Monsieur Dominique Garcia

ci-dessous dénommé l'Inrap ou l'opérateur, d'une part

Et

La Métropole Européenne de Lille.....
Identifiée au répertoire SIRENE sous le numéro 200 093 201.....
dont l'adresse est 2 boulevard des Cités Unies, 59040 LILLE CEDEX..
représentée par Monsieur Damien CASTELAIN, en qualité de président de la Métropole de LILLE
ayant tous pouvoirs à l'effet de signer les présentes

ci-dessous dénommé(e) l'aménageur, d'autre part

Vu le Titre II du Livre V du code du patrimoine, tel que modifié par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine et le décret n°2017-925 du 9 mai 2017 relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques,

Vu l'arrêté du préfet de la Région Hauts-de-France n° 59_2023_059-01 du 29 août 2023 prescrivant le présent diagnostic d'archéologie préventive et qui précise, en particulier, la qualification du responsable scientifique de l'opération et désigne celui-ci, notifié à l'aménageur et aux opérateurs potentiels dont l'INRAP le 27 septembre 2023

Vu l'arrêté du préfet de la Région Hauts-de-France n° 59_2023_059-01 du 29 août 2023 attribuant le présent diagnostic d'archéologie préventive à l'INRAP en qualité d'opérateur compétent, notifié à l'INRAP et à l'aménageur le 27 septembre 2023

PREAMBULE

Par les dispositions susvisées du code du patrimoine, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a reçu mission de réaliser les opérations d'archéologie préventive prescrites par l'Etat. A ce titre, il est opérateur.

L'Inrap assure l'exploitation scientifique de ces opérations et la diffusion de leurs résultats. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie et exerce toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à l'accomplissement de ses missions et, notamment, par l'exploitation des droits directs et dérivés des résultats issus de ses activités.

En application de ces principes, l'Inrap, attributaire du diagnostic, doit intervenir préalablement à l'exécution des travaux projetés par l'aménageur pour réaliser l'opération d'archéologie préventive prescrite. Il établit le projet scientifique d'intervention.

Il est précisé que l'aménageur doit être entendu comme la personne qui projette d'exécuter les travaux, conformément à l'article R.523-3 du code du patrimoine.

L'opération de diagnostic est réalisée pour le compte de l'aménageur, à l'occasion de son projet d'aménagement. Elle est un préalable nécessaire.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de réalisation par l'Institut national de recherches archéologiques préventives de l'opération de diagnostic décrite à l'article 3 ci-dessous, ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectifs des deux parties dans le cadre de cette opération.

En tant qu'opérateur, l'Inrap assure la réalisation de l'opération dans le cadre du titre II du livre V du code du patrimoine. Il en établit le projet d'intervention et la réalise, conformément aux prescriptions de l'Etat. Il transmet la présente convention au préfet de région.

ARTICLE 2 - CONDITIONS ET DELAIS DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN PAR L'AMENAGEUR POUR LA REALISATION DE L'OPERATION

Article 2-1 - Conditions de mise à disposition du terrain

Article 2-1-1 - Conditions de libération matérielle et juridique

En application des dispositions du code du patrimoine relatives à l'archéologie préventive susvisées, l'aménageur est tenu de remettre le terrain à l'Inrap dans des conditions permettant d'effectuer l'opération. A cette fin, il met gracieusement à disposition le terrain constituant l'emprise du diagnostic et ses abords immédiats libérés de toutes contraintes d'accès et d'occupation sur les plans pratiques et juridiques. L'absence de toute contrainte consiste, sauf accord différent des parties, à libérer le terrain et ses abords immédiats de tous matériels, matériaux, stocks de terre, arbres, équipements et petites constructions et plus généralement tous éléments pouvant entraver le déroulement normal des opérations ou mettre en péril la sécurité du personnel.

Pendant toute la durée de l'opération, l'Inrap a la libre disposition du terrain constituant l'emprise du diagnostic. L'aménageur s'engage à ne pas intervenir sur le terrain pour les besoins de son propre aménagement sauf accord différent des parties et sous réserve des dispositions particulières précisées ci-après.

Article 2-1-2 - Conditions tenant à la connaissance des réseaux

En application de la réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, il appartient à l'aménageur de fournir obligatoirement à l'Inrap les demandes de travaux (à compter du 1^{er} juillet 2012) avec les réponses des différents exploitants de réseau concernés au plus tard le 01 septembre 2022.

DT 2022040800161DB3

L'aménageur fait procéder à ses frais aux piquetages des réseaux existants et les maintient en bon état.

Il prend en charge les investigations complémentaires, par des prestataires certifiés, si la localisation est classée trop imprécise (Réseau classé B ou C).

Article 2-1-3- Conditions particulières de mise à disposition

Les parties conviennent expressément des conditions particulières suivantes :

L'aménageur est réputé avoir procédé préalablement à l'intervention de l'Inrap aux mesures suivantes :

- Délimiter par piquetage ou bornage l'emprise des terrains soumis au diagnostic archéologique
- Procéder à l'abattage des arbres non conservés dans le cadre du projet d'aménagement, étant précisé que leur "dessouchage" est strictement interdit avant l'intervention de l'Inrap
- Enlever tout obstacle pouvant entraver le bon déroulement de l'opération
- Assurer que les voies d'accès soient librement accessibles et utilisables par l'établissement public, notamment pour la livraison d'une pelle mécanique par porte-engin (longueur 20 m ; largeur 3,20 m ; hauteur 3,50 m) et de cantonnements de chantier
- Assurer l'accès au terrain pour le passage d'une pelle mécanique et de cantonnements (longueur 9,50 m ; largeur 3,20 m ; hauteur 3,50 m)

Dans l'hypothèse où en cours de réalisation de l'opération, des caractéristiques du terrain, non transmises à l'Inrap se révélaient, l'aménageur assumera le coût des interventions nécessaires et les parties en tireront toutes conséquences, notamment concernant les délais de réalisation de l'opération.

Article 2-2 - Délai de mise à disposition du terrain et procès verbal de mise à disposition du terrain

L'aménageur s'engage à mettre le terrain à la disposition de l'Inrap dans des conditions permettant d'effectuer l'opération archéologique, telles qu'elles sont précisées à l'article 2, **au plus tard le 27 septembre 2023**

Toutefois, pour des raisons techniques et afin de permettre la livraison des engins de chantier, l'aménageur autorise expressément l'INRAP à pénétrer et à stationner la pelle mécanique sur le terrain constituant l'emprise de l'opération **2 jours ouvrés avant le démarrage de l'opération.**

Tout report devra être précisé par avenant.

La carence de l'aménageur dans l'établissement des demandes de travaux en application de la réglementation sur la connaissance des réseaux provoquant un dépassement des délais ci-dessus entraînera le versement des pénalités de retard prévues à l'article 8.

Au moment de l'occupation du terrain, l'Inrap dresse un procès verbal de mise à disposition du terrain constituant l'emprise du diagnostic, de façon contradictoire en présence d'un représentant de l'aménageur, en deux exemplaires originaux dont l'un sera remis à l'aménageur. Ce procès verbal a un double objet :

- il constate le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise du diagnostic qui, en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité
- il constate le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition de ce terrain prévues au présent article.

Dans le cas où l'aménageur est dans l'impossibilité de se faire représenter sur les lieux, il en prévient l'Inrap au moins une semaine avant, et l'établissement peut, en accord avec l'aménageur, adresser le procès verbal de mise à disposition du terrain à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception, à charge pour l'aménageur de le retourner signé à la direction interrégionale.

En cas de désaccord entre l'Inrap et l'aménageur sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'aménageur de le signer, l'Inrap se réserve la possibilité de faire constater par huissier, à ses frais, l'état du terrain. L'Inrap adressera ce constat d'huissier à l'aménageur dont les parties conviennent qu'il vaudra procès-verbal de début de chantier.

L'accès au terrain et son occupation sont maintenus et garantis par l'aménageur pendant toute la durée de l'opération archéologique à partir de la mise à disposition du terrain constatée par le procès verbal prévu ci-dessus et jusqu'à l'établissement du procès verbal de fin de chantier mentionné à l'article 7-1 ci-dessous.

Toute gêne ou immobilisation des équipes de l'Inrap en début de chantier notamment pour des motifs d'inaccessibilité du terrain entraînera un report automatique du calendrier de réalisation de l'opération prévu à l'article 4 ci-dessous, lequel sera constaté dans le procès verbal de mise à disposition ; la date de ce report de mise à disposition du terrain sera fixée d'un commun accord entre les parties. Dans cette hypothèse, les pénalités de retard prévues à l'article 8 seront dues par l'aménageur.

Article 2-3 - Situation juridique de l'aménageur au regard du terrain

(1) Rayer les mentions inutiles :

- L'aménageur informe l'INRAP qu'il est propriétaire (1) des terrains constituant l'emprise de l'opération prescrite et garantit être titulaire du droit de propriété du terrain. Par cette présente, l'aménageur autorise l'INRAP à pénétrer sur lesdits terrains et à y réaliser l'opération archéologique prescrite.
- ~~L'aménageur informe l'INRAP qu'il n'est pas propriétaire (1) des terrains constituant l'emprise de l'opération prescrite mais qu'il a fait son affaire d'obtenir l'accord du(des) propriétaire(s). Il produit l'attestation du(des) propriétaire(s) par laquelle celui(ceux) ci autorise(nt) l'INRAP à pénétrer sur lesdits terrains et à y réaliser l'opération archéologique prescrite ou tout autre acte juridique valant autorisation ; cette(ces) autorisation(s) figure(nt) en annexe 3 à la présente convention.~~
- ~~L'aménageur produit l'attestation du(des) exploitant(s) (1) par laquelle celui(ceux) ci autorise(nt) l'INRAP à pénétrer sur lesdits terrains et à y réaliser l'opération archéologique prescrite ou tout autre acte juridique valant autorisation ; cette(ces) autorisation(s) figure(nt) en annexe 3 à la présente convention.~~

Observations : *(noter ici la situation juridique exacte si différente)*

.....
.....
.....
.....

En outre, l'aménageur fournit à l'INRAP toutes les autorisations d'accès pour tous autres terrains ou servitudes dont l'occupation temporaire serait rendue nécessaire par les contraintes opérationnelles et techniques de l'opération ; ces autorisations figurent en annexe 3 à la présente convention.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DE L'OPERATION

Article 3-1 - Nature de l'opération

L'opération d'archéologie préventive objet de la présente convention est constituée des travaux de diagnostic (phase de terrain et phase d'étude aux fins d'élaboration du rapport de diagnostic) décrits dans le projet scientifique d'intervention en annexe 1.

Article 3-2 - Localisation de l'opération

La localisation de l'emprise du diagnostic –qui est définie par l'arrêté de prescription- est présentée en annexe 2 avec le plan correspondant qui a été fourni ou validé par le service de l'Etat ayant prescrit le diagnostic.

ARTICLE 4 - DELAIS DE REALISATION DU DIAGNOSTIC ET DE REMISE DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC

D'un commun accord, l'Inrap et l'aménageur conviennent du calendrier défini ci-après. En application de l'article R.523-60 du code du patrimoine, l'Inrap fera connaître aux services de l'Etat (service régional de l'archéologie) les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Toute gêne ou immobilisation des équipes de l'Inrap en cours de chantier, y compris dans le cas de découverte fortuite de réseaux, entraînera un report automatique du calendrier de réalisation de l'opération. L'Inrap signalera l'évènement, par tous moyens doublé d'un courrier en recommandé avec accusé de réception à l'aménageur.

Il est précisé que dans le cas évoqué de découverte fortuite de réseaux, l'aménageur prendra en charge les investigations complémentaires et nécessaires ; les délais d'intervention de l'Inrap seront automatiquement augmentés du délai de celles-ci.

Aucune pénalité de retard de ce fait ne pourra être réclamée à l'Inrap.

Article 4-1 - Date de début de l'opération

D'un commun accord entre les parties, la date de début de l'opération est le **au plus tôt**.

Cette date est subordonnée :

- d'une part, à la mise à disposition des terrains dans les conditions définies à l'article 2 ci-dessus permettant à l'Inrap de se livrer à l'opération de diagnostic prescrite,
- d'autre part, à la désignation du responsable scientifique de l'opération par l'Etat
- et enfin, à la signature de la présente convention.

Article 4-2 - Durée de réalisation et date d'achèvement de l'opération

La réalisation de l'opération de diagnostic sera d'une durée de 7 jours ouvrés pour s'achever sur le terrain **au plus tard le** compte tenu de la date fixée à l'article 2-2. Cette date pourra notamment être modifiée dans les cas et aux conditions prévus à l'article 4-4 ci-dessous.

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain, l'Inrap dresse un procès verbal de fin de chantier dans les conditions précisées à l'article 7-1 de la présente convention.

Article 4-3 - Date de remise du rapport de diagnostic

D'un commun accord, les parties conviennent que la date de remise du rapport de diagnostic par l'Inrap au préfet de région est fixée au **au plus tard** compte tenu de la date fixée à l'article 2-2.

Le préfet de région portera ce rapport à la connaissance de l'aménageur et du propriétaire du terrain.

Article 4-4 - Conditions de modification du calendrier de l'opération archéologique en raison de circonstances particulières

En cas de circonstances particulières affectant la conduite du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier de l'opération, l'Inrap ou l'aménageur organise dans les meilleurs délais une réunion entre les parties concernées pour convenir des nouvelles modalités de l'opération et de leurs conséquences, lesquelles seront définies obligatoirement par avenant.

Les circonstances particulières pouvant affecter le calendrier de l'opération sont celles qui affectent la conduite normale du chantier, telles que notamment :

- les contraintes techniques liées à la nature du sous-sol
- et les circonstances suivantes : intempéries, pollution du terrain, aléas imprévisibles et, de manière générale, en cas de force majeure, lesquelles rendent inexigibles les pénalités de retard.

Il est précisé que les intempéries (nature et période) doivent s'entendre au sens des articles L.5424-6 à L. 5424-9 du code du travail

ARTICLE 5 - PREPARATION ET REALISATION DE L'OPERATION (PHASE DE TERRAIN)

Article 5-1 - Travaux et prestations réalisés par ou pour le compte de l'Inrap

Article 5-1-1 - Principe

L'Inrap effectue les seuls travaux et prestations indispensables à la réalisation de l'opération archéologique dans le cadre du titre II du livre V du code du patrimoine susvisé, directement ou indirectement par l'intermédiaire de prestataires / entreprises qu'il choisit et contrôle conformément à la réglementation applicable à la commande publique ou dans le cadre de collaboration scientifique avec d'éventuels d'organismes partenaires.

Il fait son affaire de toute démarche administrative liée à l'exercice de ses travaux et prestations, notamment les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).

Article 5-1-2 - Installations nécessaires à l'INRAP et signalisation de l'opération

L'Inrap ainsi que ses prestataires / entreprises ou partenaires peuvent installer sur le chantier tout cantonnement utile à la réalisation de l'opération.

L'Inrap peut installer tout panneau de chantier destiné à signaler au public son intervention sur le site.

Article 5-1-3 - Hygiène et sécurité des personnels

Dans le respect de la loi du 31 décembre 1993, l'Inrap réalisant des travaux à risques particuliers, l'aménageur en tant que maître d'ouvrage au titre de ses travaux d'aménagement doit désigner un coordonnateur-sécurité-protection-santé (SPS) (sauf dérogation où le coordonnateur SPS peut être remplacé par le Maître d'œuvre).

L'aménageur s'engage à fournir à l'Inrap le Plan Général de Coordination (PGC) avant la date de démarrage de l'opération afin de pouvoir réaliser le PPSPS.

Dans le cas où l'aménageur est entreprise utilisatrice et que le chantier ne peut être isolé de l'activité du site, un plan de prévention sera établi entre l'aménageur et l'Inrap.

Article 5-2 - Engagements de l'aménageur

Il est préalablement rappelé que, conformément à l'article R. 523-32 du code du patrimoine, la convention ne peut avoir pour effet la prise en charge, par l'Inrap, de travaux ou d'aménagements du chantier qu'impliquait, en tout état de cause, la réalisation du projet de l'aménageur.

Outre les travaux et aménagements qu'impliquait la réalisation de son propre projet, l'aménageur s'engage à :

- faire son affaire de toutes les questions liées à l'occupation temporaire des terrains, de leurs abords et de leurs voies d'accès
- fournir à l'Inrap tous renseignements utiles relatifs aux ouvrages privés situés dans ou sous l'emprise des terrains fouillés (canalisations,...) et à leurs exploitants
- fournir à l'Inrap copie des analyses de sol et des éventuels rapports de pollutions
- fournir à l'Inrap les certificats d'urbanisme délivrés, le cas échéant, à l'aménageur
- assurer, par tous moyens nécessaires, la mise en sécurité du site, notamment : clôture du chantier avec un portail d'accès,
- fournir à l'Inrap le projet d'aménagement, le plan topographique et un plan cadastral
- fournir à l'Inrap le plan des distances de sécurité à respecter vis-à-vis des bâtiments existants en élévation

- fournir à l'Inrap un état parcellaire indiquant les numéros de parcelle, les nom et adresse des propriétaires
- fournir à l'Inrap copie de l'étude géotechnique

Article 5-3 - Engagements de l'Inrap en matière d'environnement et de développement durable

L'Inrap intègre le développement durable et la préservation de l'environnement à sa démarche scientifique et administrative. A cette fin, il définit et met en œuvre des mesures de protection dans le cadre de la réalisation des opérations de diagnostic d'archéologie préventive.

Article 5-4 - Conditions de restitution du terrain à l'issue de l'opération

A l'issue de l'opération, le terrain est restitué à l'aménageur en l'état. L'aménageur est réputé faire son affaire, à ses seuls frais, des travaux éventuels de rebouchage, de remblaiement et de reconstitution des sols.

ARTICLE 6 - REPRESENTATION DE L'INRAP ET DE L'AMÉNAGEUR SUR LE TERRAIN - CONCERTATION

Les personnes habilitées à représenter l'Inrap auprès de l'aménageur, notamment pour la signature des procès verbaux mentionnés ci-dessus, sont : Monsieur Pascal Depaepe, Directeur de la Région Hauts-de-France de l'Inrap ou la personne ayant reçu délégation à cette fin.

Les personnes habilitées à représenter l'aménageur auprès de l'Inrap, notamment pour la signature des procès verbaux mentionnés ci-dessus, sont : en sa qualité de ou la personne ayant reçu délégation à cette fin.

ARTICLE 7 - FIN DE L'OPERATION

Article 7-1 - Procès verbal de fin de chantier

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain constituant l'emprise du diagnostic, l'Inrap dresse un procès verbal de fin de chantier, de façon contradictoire en présence d'un représentant de l'aménageur, en deux exemplaires originaux dont l'un est remis à l'aménageur.

Ce procès-verbal a un triple objet :

- il constate la cessation de l'occupation par l'Inrap et fixe en conséquence la date à partir de laquelle l'Inrap ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du terrain constituant l'emprise du diagnostic et à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage de ce terrain ;
- il constate également l'accomplissement des obligations prévues par la présente convention et le cas échéant les apports consentis par l'aménageur ;
- il mentionne, le cas échéant, les réserves formulées par l'aménageur, sans pour autant que celles-ci fassent obstacles au transfert de garde. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves.

A défaut pour l'aménageur de se faire représenter sur les lieux, l'Inrap peut, en accord avec l'aménageur, adresser le procès verbal de fin de chantier à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception à charge pour l'aménageur de le retourner signé à la direction interrégionale dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord entre l'Inrap et l'aménageur sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'aménageur de le signer, l'Inrap se réserve la possibilité de faire constater par huissier, à ses frais, l'état du terrain.

L'Inrap adressera ce constat d'huissier à l'aménageur dont les parties conviennent qu'il vaudra procès-verbal de fin de chantier.

Article 7-2 - Contrainte archéologique

Le procès-verbal de fin de chantier ne vaut pas libération du terrain ni autorisation de réalisation des travaux projetés par l'aménageur.

Il appartient au préfet de région, qui en informera directement l'aménageur, de déterminer les suites à donner au présent diagnostic dans les conditions prévues par l'article R. 523-19 du code du patrimoine.

ARTICLE 8 - CONSEQUENCES POUR LES PARTIES DU DEPASSEMENT DES DELAIS FIXES PAR LA CONVENTION – PENALITES DE RETARD

Article 8-1 - Domaine d'application des pénalités de retard

En application de l'article R. 523-31-4° du code du patrimoine, le dispositif de pénalités de retard s'applique :

- en cas de dépassement par l'aménageur des délais fixés à l'article 2-2 ci-dessus ;
- en cas de dépassement par l'Inrap des délais fixés aux articles 4-2 et 4-3 ci-dessus

Aucune pénalité de retard ne peut être réclamée pour tout autre retard qui ne serait pas imputable à la partie concernée et notamment en cas de circonstances particulières telles que définies par l'article 4-4 ci-dessus.

Article 8-2 - Montant, calcul et paiement des pénalités de retard

La pénalité due par l'aménageur sera de 15 € par jour ouvré de retard au-delà de la date de mise à disposition du terrain prévue à l'article 2-2. Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective de mise à disposition du terrain constatée sur le procès verbal correspondant.

Les pénalités seront déclenchées après mise en demeure de l'Inrap.

La pénalité due par l'Inrap sera de 15 € par jour ouvré de retard au-delà des délais prévus aux articles 4-2 et 4-3 (délais de réalisation de l'opération et date de remise du rapport de diagnostic). Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective de fin de l'opération sur le terrain, constatée sur le procès verbal de fin de chantier ou de la date de remise du rapport de diagnostic par l'Inrap au préfet de région.

Les pénalités seront déclenchées après mise en demeure de l'aménageur.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION SCIENTIFIQUE – VALORISATION

Aux fins d'exercice de ses missions de service public d'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et de diffusion de leurs résultats, de concours à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie, l'Inrap exerce toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à l'accomplissement de ses missions et exploite les droits directs et dérivés des résultats qui en sont issus. Il est titulaire des droits d'auteur afférents aux œuvres créées dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public. Il diffuse les résultats scientifiques de ses opérations selon les modalités qu'il juge appropriées.

Article 9-1 – Réalisation de prises de vue photographique et de tournages

1) Dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public, et dans la mesure où lui seul peut autoriser l'entrée sur les chantiers archéologiques placés sous sa responsabilité et dans le cadre de la garde des objets mobiliers provenant de l'opération archéologique qui lui est confiée, l'Inrap peut librement :

- réaliser lui-même, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages, quels qu'en soient les procédés et les supports, et exploiter les images ainsi obtenues quelle qu'en soit la destination ;
- autoriser des tiers à réaliser eux-mêmes, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages et à exploiter ces images, nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires – en particulier en ce qui concerne la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés – dont ces tiers devront faire leur affaire auprès des ayants droit (services de l'Etat, propriétaire du terrain,...).

2) La réalisation de prises de vues photographiques ou de tournages par l'aménageur sur le présent chantier archéologique, est soumis à l'accord préalable du responsable scientifique de l'opération à l'Inrap pour la définition des meilleures conditions de ces prises de vues ou tournages, eu égard au respect des règles de sécurité inhérentes au chantier et au plan de prévention établi entre l'Inrap et l'équipe de tournage, aux caractéristiques scientifiques et au planning de l'opération. Cette démarche vaut quels que soient les procédés, les supports et la destination des images, et nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires – en particulier en ce qui concerne le droit à l'image des archéologues présents sur le site, la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés – dont l'aménageur devra faire son affaire.

Article 9-2 – Actions de communication locale autour du chantier

Lorsque l'implantation et la nature de l'opération archéologique le justifient, l'Inrap mettra en place un dispositif d'information sur cette opération, son objet et ses modalités, auquel l'aménageur pourra éventuellement s'associer.

Article 9-3 – Actions de valorisation ou de communication autour de l'opération

L'Inrap et l'aménageur pourront convenir de coopérer à toute action de communication ou de valorisation de la présente opération et de ses résultats, notamment par convention particulière à laquelle d'autres partenaires pourront être associés. Cette convention définira la nature et les modalités de réalisation de l'action que les parties souhaitent conduire, ainsi que les modalités de son financement.

ARTICLE 10 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Pour toute contestation pouvant naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, attribution de compétence est donnée au tribunal administratif d'Amiens après épuisement des voies de règlement amiable.

ARTICLE 11 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA CONVENTION

La convention comprend le présent document et les annexes suivantes :

- annexe 1 : Fiche descriptive de l'opération archéologique
- annexe 2 : Plan du terrain constituant l'emprise du diagnostic
- annexe 3 : Autorisation d'accès du(des) propriétaire(s) des terrains et/ou du(des) exploitant(s)(ou tout autre acte juridique valant autorisation)

Fait en deux exemplaires originaux

A Amiens,
Le -----

Pour l'Institut national de recherches
archéologiques préventives,
Par délégation de signature,
Le Directeur de la Région Hauts-de-France

Monsieur Pascal Depaepe

A Lille-----
Le -----

Pour la Métropole Européenne de,
Par délégation
Le Vice-président délégué à la politique de l'eau
et de l'assainissement,

Monsieur Alain BEZIRARD

PROJET

ANNEXE 1

**Autorisation d'accès du(des) propriétaire(s) des terrains et/ou du(des) exploitant(s)
(ou tout autre acte juridique valant autorisation)**

ANNEXE 2

Fiche descriptive de l'opération archéologique

Nature : Diagnostic

Localisation Rural/Urbain

Durée de la phase terrain :

Responsable Scientifique :

**Nombre maximum de personnes pouvant composer l'équipe archéologique de l'INRAP
(à titre prévisionnel) :**

ANNEXE 3

Plan de l'emprise du diagnostic

Département

Commune

Lieu-dit

Références cadastrales

Surface totale de l'emprise du diagnostic :

23-DD-0926

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

HAUBOURDIN -

**RUE DES LOSTES - TRANSFERT DE PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC
COMMUNAL DANS LE DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu la délibération n° 19 C 0820 du 12 décembre 2019 par laquelle le conseil métropolitain a approuvé le plan local d'urbanisme 2 (PLU2) ;

Vu le PLU de la métropole européenne de Lille rendu opposable aux tiers à compter du 18 juin 2020 ;

Vu la délibération n° 2022/113 du 8 décembre 2022 du Conseil Municipal de la Ville d'Haubourdin autorisant le transfert à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AR



23-DD-0926

Décision directe Par délégation du Conseil

n° 200p pour une superficie de 182 m² du domaine public communal au domaine métropolitain ;

Vu la délibération n° 2023/074 du 09 juin 2023 du Conseil Municipal de la Ville d'Haubourdin autorisant le transfert à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AR n° 183p d'une superficie de 40 m² du domaine public communal au domaine public métropolitain ;

Considérant le projet d'aménagement de la liaison Nord-Ouest (LINO) partie sud, sur le territoire des communes de Lambersart, Lomme (commune associée), Sequedin, Loos, Haubourdin, Emmerin ;

Considérant que pour la réalisation de ce projet, il est nécessaire d'acquérir les parcelles cadastrées section AR n° 183p et AR 200p sur la commune d'Haubourdin, d'une superficie totale d'environ 222 m², auprès de la ville d'Haubourdin ;

Considérant que ces parcelles appartiennent à la Ville d'Haubourdin et qu'elles font partie du domaine public communal ;

Considérant que ces parcelles ont vocation à demeurer dans le domaine public, ses affectations futures étant la liaison Nord-Ouest (LINO), la procédure de transfert sans déclassement prévu par l'article L. 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques peut être envisagée ;

Considérant qu'en vertu de l'article L. 1311-10 du code général de collectivités territoriales et de l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisition et de prises en location immobilières poursuivie par les collectivités publiques et divers organismes, ce prix est inférieur au seuil de 180 000 € au-delà duquel l'évaluation de la direction de l'immobilier de l'État est nécessaire ;

Considérant qu'il convient de prendre en considération l'acceptation de la Ville d'Haubourdin concernant le transfert du domaine public communal au domaine public métropolitain des parcelles cadastrées section AR n° 183p et n° 200p à titre gratuit ;

DÉCIDE

Article 1. Le transfert dans le domaine public métropolitain des parcelles cadastrées section AR n° 183p et section AR n° 200p, pour une superficie totale d'environ 222 m² :

Commune de : Haubourdin

Nom du vendeur : Ville de Haubourdin

Immeubles non bâtis

Décision directe Par délégation du Conseil

Article 2. Le transfert à titre gratuit, est accepté par la métropole européenne de Lille ;

Le transfert de propriété et de jouissance interviendra lors de la signature de l'acte authentique ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

23-DD-0927

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

LOOS -

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL - 2024 - AVIS
FAVORABLE

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu l'article L.3132-26 du code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;

Vu la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 portant position de la Métropole Européenne de Lille concernant les dérogations octroyées par le Maire au principe de repos dominical dans les commerces de détail - Années 2023 à 2026 ;



23-DD-0927

Décision directe Par délégation du Conseil

Vu la saisine du maire de Loos après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°2023-09-28-18 du 28 septembre 2023 ;

Considérant que l'article L.3132-26 du code du travail dispose que « dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification » ;

Considérant que ce même article précise que « lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. À défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable » ;

Considérant que le nombre d'ouvertures dominicales proposées par la MEL constitue bien un seuil maximum et que le Maire, après avoir consulté toutes les parties prenantes, conserve la possibilité de fixer un nombre d'ouvertures autorisées inférieur ;

Considérant l'intérêt de maintenir un objectif d'harmonisation et de lisibilité sur le territoire métropolitain en conservant un calendrier commun de 7 dates : les 2 premiers dimanches des soldes, le dimanche précédant la rentrée des classes, les 4 dimanches précédant les fêtes de Noël ;

Considérant que des dates spécifiques peuvent être proposées pour les concessions automobiles, dont le calendrier des ouvertures dominicales est basé sur des dispositifs nationaux de promotion ;

Considérant que conformément à délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022, la Métropole Européenne de Lille, a décidé de fixer à 8 le nombre maximal d'ouvertures dominicales des commerces de détail, autorisées par le Maire, pour l'année 2024 ;

Considérant, la saisine du maire de Loos, après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°2023-09-28-18 du 28 septembre 2023, qui souhaite une ouverture de l'ensemble des commerces de détail, sur 8 dimanches en 2024, selon le calendrier suivant : le 14 janvier, le 30 juin, le 1er septembre et les 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024 ;

Considérant que la saisine du maire de Loos respecte les conditions fixées par la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 ;

Considérant qu'il convient de répondre à la sollicitation du maire de Loos comme il suit ;

**Décision directe
Par délégation du Conseil**

DÉCIDE

Article 1. De donner un avis favorable à la sollicitation du maire de Loos pour autoriser l'ouverture de l'ensemble de ses commerces de détail, sur 8 dimanches en 2024, dans le respect du calendrier repris ci-dessus ;

Article 2. La commune de Loos s'engage à respecter toutes les dispositions légales relatives à l'autorisation des ouvertures des commerces le dimanche pour prendre son arrêté fixant le choix et le nombre de dimanches d'ouverture pour l'année 2024 ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

23-DD-0928

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

LYS-LEZ-LANNOY -

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL - 2024 - AVIS
FAVORABLE

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu l'article L.3132-26 du code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;

Vu la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 portant position de la Métropole Européenne de Lille concernant les dérogations octroyées par le Maire au principe de repos dominical dans les commerces de détail - Années 2023 à 2026 ;



23-DD-0928

Décision directe Par délégation du Conseil

Vu la saisine du maire de Lys-lez-Lannoy après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°2023-68 du 27 septembre 2023 ;

Considérant que l'article L.3132-26 du code du travail dispose que « dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification » ;

Considérant que ce même article précise que « lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. À défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable » ;

Considérant que le nombre d'ouvertures dominicales proposées par la MEL constitue bien un seuil maximum et que le Maire, après avoir consulté toutes les parties prenantes, conserve la possibilité de fixer un nombre d'ouvertures autorisées inférieur ;

Considérant l'intérêt de maintenir un objectif d'harmonisation et de lisibilité sur le territoire métropolitain en conservant un calendrier commun de 7 dates : les 2 premiers dimanches des soldes, le dimanche précédant la rentrée des classes, les 4 dimanches précédant les fêtes de Noël ;

Considérant que des dates spécifiques peuvent être proposées pour les concessions automobiles, dont le calendrier des ouvertures dominicales est basé sur des dispositifs nationaux de promotion ;

Considérant que conformément à délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022, la Métropole Européenne de Lille, a décidé de fixer à 8 le nombre maximal d'ouvertures dominicales des commerces de détail, autorisées par le Maire, pour l'année 2024 ;

Considérant, la saisine du maire de Lys-lez-Lannoy, après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°2023-68 du 27 septembre 2023, qui souhaite une ouverture de l'ensemble des commerces de détail, sur 7 dimanches en 2024, selon le calendrier suivant : le 14 janvier, le 30 juin, le 1er septembre et les 1, 8, 15 et 22 décembre 2024 ;

Considérant que la saisine du maire de Lys-lez-Lannoy respecte les conditions fixées par la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 ;

Considérant qu'il convient de répondre à la sollicitation du maire de Lys-lez-Lannoy comme il suit ;

**Décision directe
Par délégation du Conseil**

DÉCIDE

Article 1. De donner un avis favorable à la sollicitation du maire de Lys-lez-Lannoy pour autoriser l'ouverture de l'ensemble de ses commerces de détail, sur 7 dimanches en 2024, dans le respect du calendrier repris ci-dessus ;

Article 2. La commune de Lys-lez-Lannoy s'engage à respecter toutes les dispositions légales relatives à l'autorisation des ouvertures des commerces le dimanche pour prendre son arrêté fixant le choix et le nombre de dimanches d'ouverture pour l'année 2024 ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

23-DD-0929

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

RONCQ -

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL - 2024 - AVIS
FAVORABLE

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu l'article L.3132-26 du code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;

Vu la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 portant position de la Métropole Européenne de Lille concernant les dérogations octroyées par le Maire au principe de repos dominical dans les commerces de détail - Années 2023 à 2026 ;



23-DD-0929

Décision directe Par délégation du Conseil

Vu la saisine du maire de Roncq après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°09/10/2023/57 du 9 octobre 2023 ;

Considérant que l'article L.3132-26 du code du travail dispose que « dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification » ;

Considérant que ce même article précise que « lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. À défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable » ;

Considérant que le nombre d'ouvertures dominicales proposées par la MEL constitue bien un seuil maximum et que le Maire, après avoir consulté toutes les parties prenantes, conserve la possibilité de fixer un nombre d'ouvertures autorisées inférieur ;

Considérant l'intérêt de maintenir un objectif d'harmonisation et de lisibilité sur le territoire métropolitain en conservant un calendrier commun de 7 dates : les 2 premiers dimanches des soldes, le dimanche précédant la rentrée des classes, les 4 dimanches précédant les fêtes de Noël ;

Considérant que des dates spécifiques peuvent être proposées pour les concessions automobiles, dont le calendrier des ouvertures dominicales est basé sur des dispositifs nationaux de promotion ;

Considérant que conformément à délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022, la Métropole Européenne de Lille, a décidé de fixer à 8 le nombre maximal d'ouvertures dominicales des commerces de détail, autorisées par le Maire, pour l'année 2024 ;

Considérant, la saisine du maire de Roncq, après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°09/10/2023/57 du 9 octobre 2023, qui souhaite une ouverture de l'ensemble des commerces de détail, hors commerces de détail automobile, sur 8 dimanches en 2024, selon le calendrier suivant : le 14 janvier, le 30 juin, le 1er septembre et les 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024 ; Pour les commerces de détail automobile, le nombre d'ouvertures dominicales est fixé à 5, selon le calendrier suivant : 14 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre 2024.

Considérant que la saisine du maire de Roncq respecte les conditions fixées par la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 ;

Décision directe Par délégation du Conseil

Considérant qu'il convient de répondre à la sollicitation du maire de Roncq comme il suit ;

DÉCIDE

Article 1. De donner un avis favorable à la sollicitation du maire de Roncq pour autoriser l'ouverture de l'ensemble de ses commerces de détail, hors commerces de détail automobile, sur 8 dimanches en 2024, dans le respect du calendrier repris ci-dessus et l'ouverture des commerces de détail automobile sur 5 dimanches, dans le respect du calendrier repris ci-dessus ;

Article 2. La commune de Roncq s'engage à respecter toutes les dispositions légales relatives à l'autorisation des ouvertures des commerces le dimanche pour prendre son arrêté fixant le choix et le nombre de dimanches d'ouverture pour l'année 2024 ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

23-DD-0930

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

MONS-EN-BAROEUL -

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN - NOUVEAU MONS - ACCORD CADRE DE
MAITRISE D'ŒUVRE - AVENANT N° 2 SANS INCIDENCE FINANCIERE**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Considérant que le marché n° 2016-URB102 ayant pour objet le projet de renouvellement urbain – Nouveau Mons – Accord cadre de maîtrise d'œuvre a été notifié le 07/09/2016 au groupement Empreinte (mandataire)/ ARTELIA Ville et Transports SAS/ D&A SELAS d'architecture/ ALPHAVILLE sans montant minimum ni maximum ;

Considérant que par délibération n° 22-C-0282, le Conseil Métropolitain du 7 octobre 2022 a autorisé l'attribution de la concession d'aménagement du projet de renouvellement urbain du Nouveau Mons à la SEM Ville Renouvelée ;

Décision directe Par délégation du Conseil

Considérant que la MEL et la Ville de Mons-en-Barœul ont délégué leur maîtrise d'ouvrage à la SEM Ville Renouvelée pour assurer le programme relevant de la concession ;

Considérant qu'il s'avère indispensable que la SEM Ville Renouvelée se substitue à la Métropole Européenne de Lille au sein de la convention de groupement de commandes, et au sein de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine conclu sur la base de ce groupement en qualité de coordonnateur du groupement ;

Considérant que le transfert ayant eu lieu au sein du groupement de commandes par le biais d'un avenant n°2 à la convention de groupement, avec notamment le retrait du périmètre restant sous maîtrise d'ouvrage MEL ;

Considérant qu'il convient donc de conclure un avenant de transfert à l'accord cadre et de retirer également du périmètre de l'accord cadre le périmètre restant sous maîtrise d'ouvrage MEL ;

DÉCIDE

Article 1. De conclure un avenant n°2 au marché n° 2016-URB102 avec le groupement Empreinte (mandataire)/ ARTELIA Ville et Transports SAS/ D&A SELAS d'architecture/ ALPHAVILLE ;

Article 2. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 3. M. le Directeur général des services et M. le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Décision Directe
Par délégation du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

WERVICQ-SUD -

**OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL - 2024 - AVIS
FAVORABLE**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu la délibération n°22-C-0068 du 29 avril 2022 modifiée par la délibération n°23-C-0114 du 30 juin 2023, portant délégation des attributions du conseil au Président du Conseil métropolitain et autorisant leur délégation de signature à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ainsi qu'aux membres de la direction générale ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023 portant délégation de signature des attributions du conseil, déléguées au Président du Conseil métropolitain, à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0222 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n°23-A-0275 du 11 août 2023, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu l'article L.3132-26 du code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ;

Vu la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 portant position de la Métropole Européenne de Lille concernant les dérogations octroyées par le Maire au principe de repos dominical dans les commerces de détail - Années 2023 à 2026 ;



Décision directe Par délégation du Conseil

Vu la saisine du maire de Wervicq Sud après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°66 du 27 septembre 2023 ;

Considérant que l'article L.3132-26 du code du travail dispose que « dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification » ;

Considérant que ce même article précise que « lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. À défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable » ;

Considérant que le nombre d'ouvertures dominicales proposées par la MEL constitue bien un seuil maximum et que le Maire, après avoir consulté toutes les parties prenantes, conserve la possibilité de fixer un nombre d'ouvertures autorisées inférieur ;

Considérant l'intérêt de maintenir un objectif d'harmonisation et de lisibilité sur le territoire métropolitain en conservant un calendrier commun de 7 dates : les 2 premiers dimanches des soldes, le dimanche précédant la rentrée des classes, les 4 dimanches précédant les fêtes de Noël ;

Considérant que des dates spécifiques peuvent être proposées pour les concessions automobiles, dont le calendrier des ouvertures dominicales est basé sur des dispositifs nationaux de promotion ;

Considérant que conformément à délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022, la Métropole Européenne de Lille, a décidé de fixer à 8 le nombre maximal d'ouvertures dominicales des commerces de détail, autorisées par le Maire, pour l'année 2024 ;

Considérant, la saisine du maire de Wervicq Sud, après avis de son conseil municipal rendu par délibération n°66 du 27 septembre 2023, qui souhaite une ouverture de l'ensemble des commerces de détail, sur 8 dimanches en 2024, selon le calendrier suivant : le 14 janvier, le 30 juin, le 1er septembre et les 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024 ;

Considérant que la saisine du maire de Wervicq Sud respecte les conditions fixées par la délibération n° 22-C-0197 du 24 juin 2022 ;

Considérant qu'il convient de répondre à la sollicitation du maire de Wervicq Sud comme il suit ;

Décision directe Par délégation du Conseil

DÉCIDE

Article 1. De donner un avis favorable à la sollicitation du maire de Wervicq Sud pour autoriser l'ouverture de l'ensemble de ses commerces de détail, sur 8 dimanches en 2024, dans le respect du calendrier repris ci-dessus ;

Article 2. La commune de Wervicq Sud s'engage à respecter toutes les dispositions légales relatives à l'autorisation des ouvertures des commerces le dimanche pour prendre son arrêté fixant le choix et le nombre de dimanches d'ouverture pour l'année 2024 ;

Article 3. La présente décision, transcrite au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.